

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
Et de l'Aménagement de l'Espace

Agence Urbaine de Taza



المملكة المغربية

وزارة الإسكان والتعمير والتنمية المحلية

وكالة تازة للتعمير والتأهيل



Doc. class
DE

Document Definitif

PROJET DE VILLE DE GHAFSAI-
MARCHE N° 05/2007
-PROVINCE DE TAOUNATE-

RAPPORT DE SYNTHÈSE



MISSION III

DOCUMENT FINAL

-NOVEMBRE 2009-



Anas KADRI
Architecte

6, résidence Yasmine II
Av. ibn Atir 30 010 Fes - Maroc
Tel: 05 35 60 88 11
Fax: 05 35 60 00 40
E-mail: Kadri.a@maroc.ma

SOMMAIRE

Première partie : Diagnostic prospectif

Chapitre 1 : Ghafsai dans son cadre régional et provincial	4
1 - Un contexte régional peu homogène.....	4
2 - Un contexte provincial moins hétérogène.....	12
Chapitre 2 : Les caractéristiques géographiques de Ghafsai.....	14
1- Site et situation de Ghafsai.....	14
2- Position de Ghafsai.....	15
Chapitre 3 : Des dysfonctionnements urbains assez accentués.....	18
1- Des dynamiques aux origines différentes.....	18
2- Une production de logements déficiente.....	19
3- La prééminence de l'urbanisation non réglementaire.....	20
Chapitre 4 : Un profil socio démographique encore teinté de ruralité.....	24
1- Des caractères démographiques où le cachet local reste dominant.....	24
2- Des structures démographiques à forte coloration rurale.....	26
3- Les caractéristiques démographiques de Ghafsai à travers les enquêtes de terrain.....	27

Deuxième partie : Les orientations stratégiques

Chapitre 5: Développer les équipements de la ville.....	32
1- Améliorer les structures locales.....	32
2- Amélioration la qualité de l'espace urbain.....	33
3- Encourager la diversification des activités économiques de la ville.....	34
Chapitre 6 : Les options de développement.....	35
1- Le développement spatial.....	35
2- Le développement économique.....	36
3- Le développement social.....	37

Chapitre 7 : Le plan d'action.....	38
1- L'axe spatial.....	39
2- L'axe économique.....	40
3- L'axe social.....	41
Chapitre 8 : Les fiches projets.....	42
1- Le volet spatial.....	42
2- Le volet économique.....	53
3- Le volet social.....	65
4- Le volet environnemental.....	83
Conclusion : Les recommandations.....	93
Annexes	
Annexe 1 : Liste des projets.	97
Annexe 2 : Carte de synthèse et localisation des projets	98

Première partie : Diagnostic prospectif

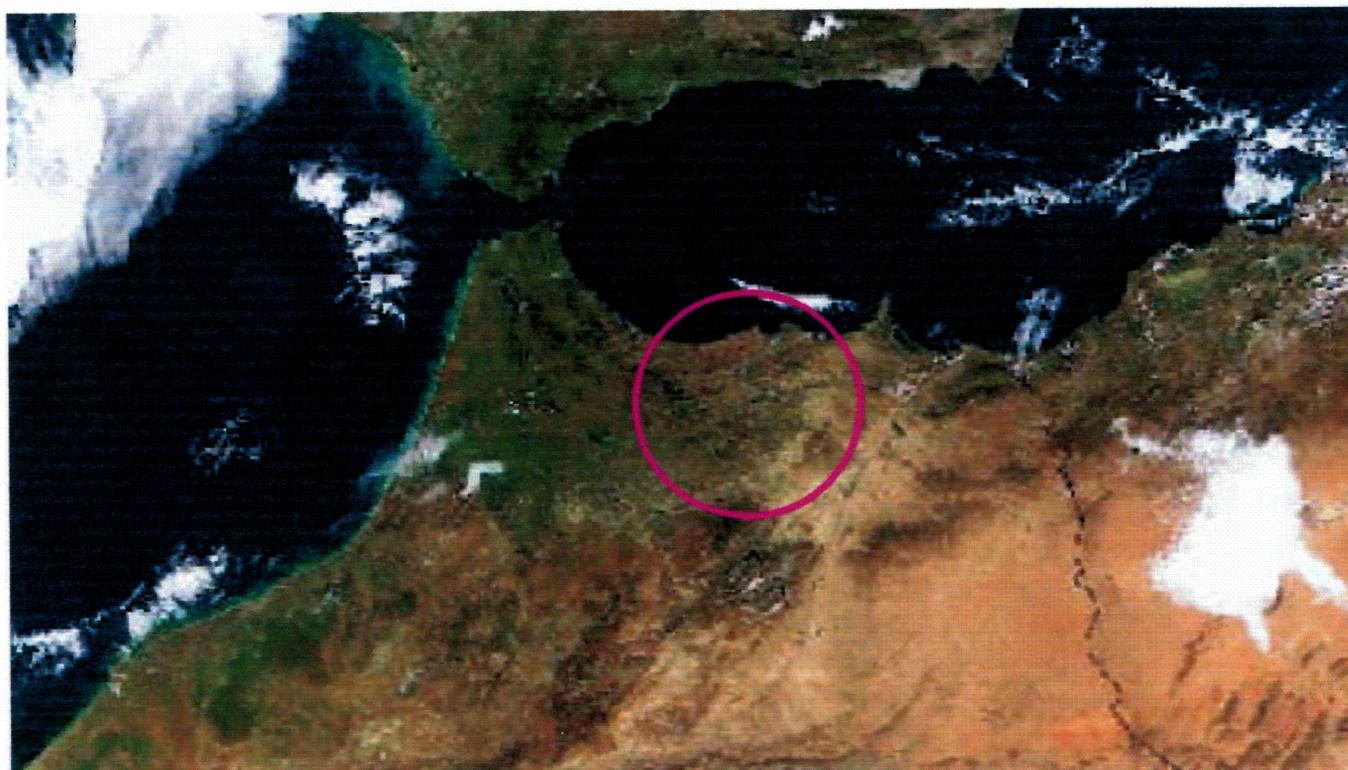
Chapitre 1 : Gafsaï dans son cadre régional et provincial

Introduction

L'étude du contexte régional et provincial qui vise à mettre en évidence les interactions entre la ville et son environnement dans ses dimensions administratives et géographiques, ne se veut pas une simple monographie de la région et de la province. Elle n'a de finalité que de mettre en valeur les opportunités qu'offre cet environnement pour le développement de Ghafsaï, et les obstacles qui se dressent devant son positionnement provinciale et régional. Autrement dit, savoir comment cet environnement influence – t – il, le présent et l'avenir de cette ville ?

1 - Un contexte régional peu homogène

- Un Cadre naturel fort contrasté



Par son étendue de la côte méditerranéenne centrale aux bordures septentrionales du Moyen Atlas, en passant par les collines pré rifaines , la région de Taza - Al Hoceima - Taounate rassemble l'essentiel des caractéristiques de ces deux ensembles montagneux, ainsi que celles du couloir de Taza qui renforce la vocation de passage obligé de cette région.

Le caractère montagneux et collinaire dominant fait prévaloir, sous les effets des contrastes géomorphologiques, géologiques, climatiques, et biogéographiques la diversité sur l'uniformité, à la fois au niveau des paysages et du fonctionnement de l'espace régional.

Cette diversité est inhérente d'abord, au caractère jeune du système rifain formé suite aux collisions continentales du début de l'ère tertiaire qui l'ont accolé au substrat africain du Maroc. La jeunesse des reliefs rifains explique le caractère accidenté et l'ampleur prise par le phénomène de l'érosion. Aussi, ce phénomène peut-il se conjuguer aux séismes pour faire des risques naturels une caractéristique de ce milieu naturel. Le domaine rifain dont l'altitude ne dépasse pas les 2000 m, constitue une véritable barrière entre l'ensemble de la région et le littoral méditerranéen. Le domaine collinaire du Pré-Rif qui succède aux chaînes rifaines vers le Sud, n'atténue pas l'effet de barrière de ces chaînes, dans la mesure où il accentue la dissymétrie entre des versants nord abrupts et des versants sud larges et fortement disséqués par les cours d'eau.



Un aspect du phénomène de l'érosion

Le domaine atlasique aux formes de reliefs plus prononcées, accentue cette diversité par ses altitudes qui dépassent assez souvent les 3000m et sa topographie très accidentée. Sa composition de montagnes, de plateaux jeunes et de massifs anciens renforce cet aspect



Un aspect du phénomène de l'érosion

L'ouverture directe des domaines rifain et atlasique sur le bassin de la Moulouya avec ses vastes plaines, ses plateaux dissymétriques et ses larges vallées contribue à l'accentuation de la diversité naturelle du territoire de la région de Taza – Taounate – Al Hoceima.

La diversité des formes géomorphologiques et topographiques accentue la diversité climatique inhérente à la multiplicité des influences des milieux avoisinants. Les chaînes montagneuses ouvertes sur les influences océaniques et méditerranéennes, bénéficient d'une pluviométrie assez généreuse dépassant en général les 500mm par an, et pouvant dépasser les 700 mm dans les sommets du Rif central et des massifs du Moyen Atlas, contrastent avec les bassins orientaux où l'aridité se fait sentir comme une caractéristique majeure du climat. Les contrastes pluviométriques sont également accentués par les amplitudes thermiques qui deviennent de plus en plus grands dans la partie orientale de la région.

– Un réseau hydrographique assez garni

Par sa situation entre deux domaines montagneux, la région de Taza - Al Hoceima-Taounate constitue une zone d'écoulement d'un important réseau hydrographique axé sur l'oued Sebou. Ce cours d'eau qui prend ses sources au Moyen Atlas s'agrandit par l'adjonction d'affluents en provenance des montagnes rifaines, notamment l'oued Inaouene , l'oued Lebene, et l'oued Ouergha. L'oued

Moulouya qui traverse la partie Est de la région draine une partie des eaux rifaines par le biais de son affluent l'oued Msoun. Dans sa partie nord la région est drainée par l'oued Rhis et l'oued Nekkour .

En gros, quatre cours d'eau se jettent dans la Méditerranée , trois rejoignent l'oued Sebou , et un autre alimente la Moulouya , pour constituer un réseau hydrographique assez étoffé.

Cette région qui couvre une bonne partie du bassin - versant rifain de l'oued Sebou , une partie de celui de la Moulouya , et de petits bassins - versants littoraux, puise ses ressources en eaux de différents domaines naturels . Ce qui permet d'atténuer la pénurie des eaux inhérente à la médiocrité des précipitations , notamment dans sa partie orientale .

D'autre part, l'importance de l'écoulement superficiel des eaux contribue à l'alimentation des nappes aquifères que recèle la région , le long des principaux cours d'eau.

L'étendue de la région, du bassin de la Moulouya à celui du Sebou et Rhis-Nekor est à l'origine de l'édification d'une série de barrages sur le Nekkour, l'Inaouene , le Sebou , le Ouergha et la Moulouya , ce qui permet l'emmagasinement d'un important potentiel hydrique , et fait de cette région l'une des plus dotées, au Maroc, en matière de structures de stockage des eaux superficielles.

La région dispose de grands barrages dont le potentiel hydrique mobilisé est de:

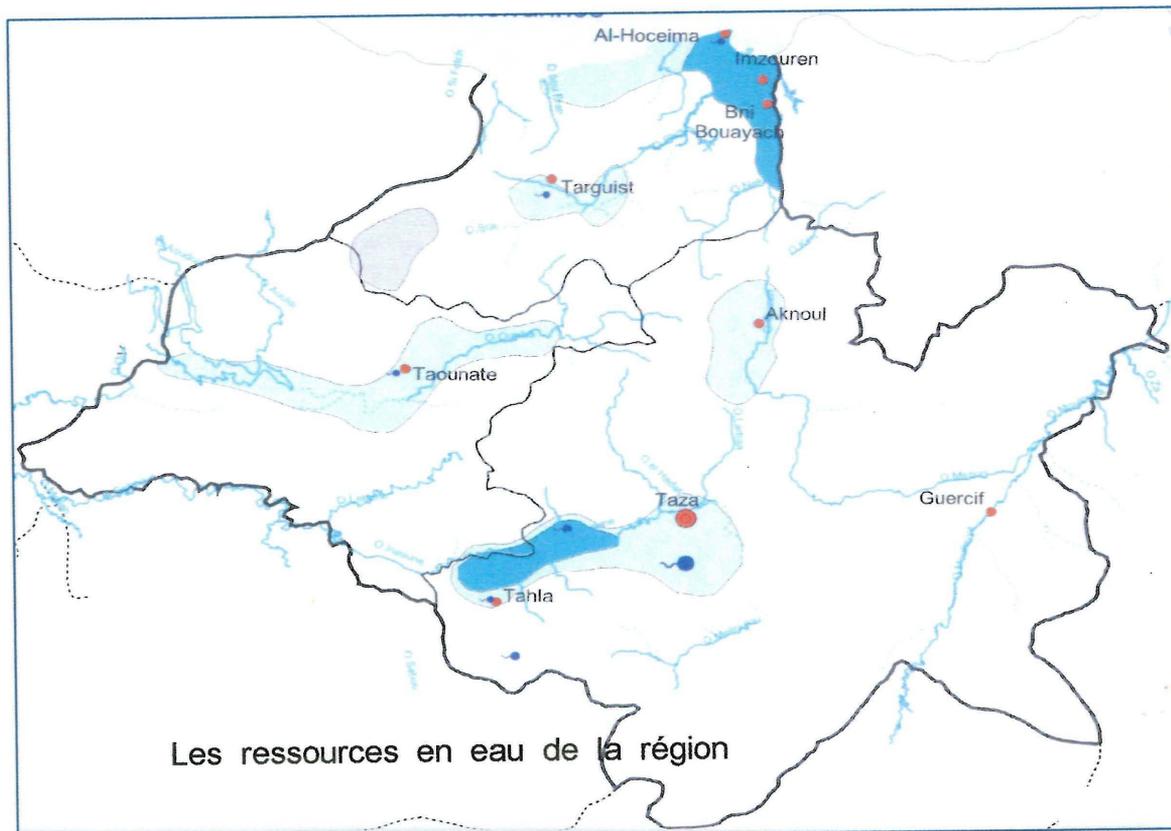
Barrage Mohamed Ben Abdelkrim Khattabi	33.50 millions de m ³ ;
Barrage Idriss 1er	1185.80 millions de m ³ ;
Barrage Al Wahda	3730.50 millions de m ³ .

Mais ces ressources connaissent une situation préoccupante en raison de :

- La réduction de la recharge de la nappe la plus importante du Rif, celle du Nekkour (les chutes de niveaux de la nappe ont atteint 2 à 5m)
- Le risque d'invasion marine à proximité du littoral;
- Le risque de pollution domestique généré par les centres urbains de la région;
- La pollution par les margines : La région produit 164,250 t / an d'olives (20%de l'oléiculture Marocaine est produite par la province de Taounate), avec une production de margines évaluée à 89,180 t / an ce qui entraîne une grande pollution des ressources en eau.

- L'envasement : Le volume des retenues des barrages connaît des pertes annuelles évaluées à : 18,5 Mm³/ an, pour le barrage Al Wahda, 2,2 Mm³ / an pour celui d'Idriss 1^{er} et 2,7 Mm³ / an pour celui d' Abdelkrim Khattabi.

Ce qui pose le problème de sécurisation des besoins d'approvisionnement en eau qui sont appelés à doubler d'ici 2025 selon le PAIDAR Med .



– Un couvert végétal riche et varié

Par son caractère montagneux la région de Taza-Al Hoceima-Taounate constitue un domaine à vocation forestière. En effet, la forêt y couvre 693 000 ha, soit 29% de la superficie régionale totale, et 8,11 % du patrimoine forestier marocain. La province de Taza possède 75 % de ce patrimoine régional.

Le domaine forestier éparpillé partout à travers la région marque fortement les montagnes s'étendant entre Taounate et Anoual et les hauteurs septentrionales du Moyen Atlas situées au sud de Taza. Il se caractérise par la diversité des espèces (chêne vert, chêne liège, thuya, sapin, cèdre . . .) et par l'importance de son potentiel cynégétique (sanglier et perdreau en particulier). Le couvert végétal est également riche par l'immensité des étendues à vocation pastorale. Cependant , ce patrimoine est de plus en plus soumis à un processus d'érosion provoqué par l'ampleur prise par les différentes formes de dégradation de la forêt.

- Le prélèvement du bois de combustion correspond à 613 ha de forêts qui disparaissent chaque année, soit 5,6% par rapport au niveau national;
- 580 délits ont été enregistrés dans la seule province d'Al Hoceima, dont 74% à cause du défrichage (2002);
- Régression de la forêt due aux incendies de l'ordre de 470 ha / an;
- Entre 1995 et 2000, il a été enregistré 290 incendies qui ont ravagé 2502 ha de forêts soit 6.300.702 Dh de perte avec une moyenne de 48 incendies /an.



La diversité du couvert végétal naturel est mise en évidence par l'importance de l'étendue du domaine steppique que recèle le bassin de la Moulouya. Cependant, l'ampleur prise par les mécanismes de mise en valeur agricole de ce domaine porte atteinte aux réserves pastorales qu'il offre et contribue aux déséquilibres naturels par l'accélération des processus d'érosion des sols.

Dans le même sens, la dégradation accentuée du couvert végétal due à la déforestation sauvage et au surpâturage n'est pas, tout à fait, atténuée par les reboisements sporadiques et notamment ceux associés aux installations hydrauliques. Cet important patrimoine à dimension nationale est à préserver, surtout qu'il recèle des sites dignes d'être classés comme parcs naturels (Parc National de Boukkouya, Parc National de Tazzaka . . .)

Il ressort de cet examen synthétique du cadre naturel régional que la ville de Ghafsai appartient à une région où la diversité est la caractéristique

majeure. Aussi, l'impact de la nature y est – il fortement ressenti, dans la mesure où les conditions naturelles constituent le principal facteur de différenciation et d'unification de cette région. L'unité acquise à travers la complexité du relief et des problèmes qui lui sont associés est consacrée par celle des processus de fragilisation des équilibres écologiques.

– Une configuration administrative différenciée

Tableau n° 1 : Répartition de la superficie de la région par province

Province	Superficie (km ²)	% de la superficie régionale
Taza	14 408,5	61,2
Taounate	5 616	23,7
Al Hoceima	3 550	15,1
Total régional	23.543,5	100 %

Source : AUT, Taza , 2007

Le tableau ci-dessus montre que le découpage administratif de la région reproduit la diversité des composantes territoriales régionales. Dans un milieu naturel fort marqué par les contrastes topographiques, le découpage administratif interfère pour mettre en évidence la diversité et l'éclatement que l'unification dans le cadre d'une seule région n'est pas encore arrivée à atténuer .

La région de Taza – Al Hoceima – Taounate est constituée des provinces de Taza, Al Hoceima et Taounate. Sa structuration administrative provinciale se présente comme suit :

Tableau n° 2 :L'organisation administrative de la région de Taza – Al Hoceima – Taounate

Province	Nombre de cercles	Nombre de communes		
		Rurales	Urbaines	Total
Taza	6	49	5	54
Al Hoceima	3	35	4	39
Taounate	4	44	5	49
Région	13	128	14	142

Source : AUT, Taza , 2007

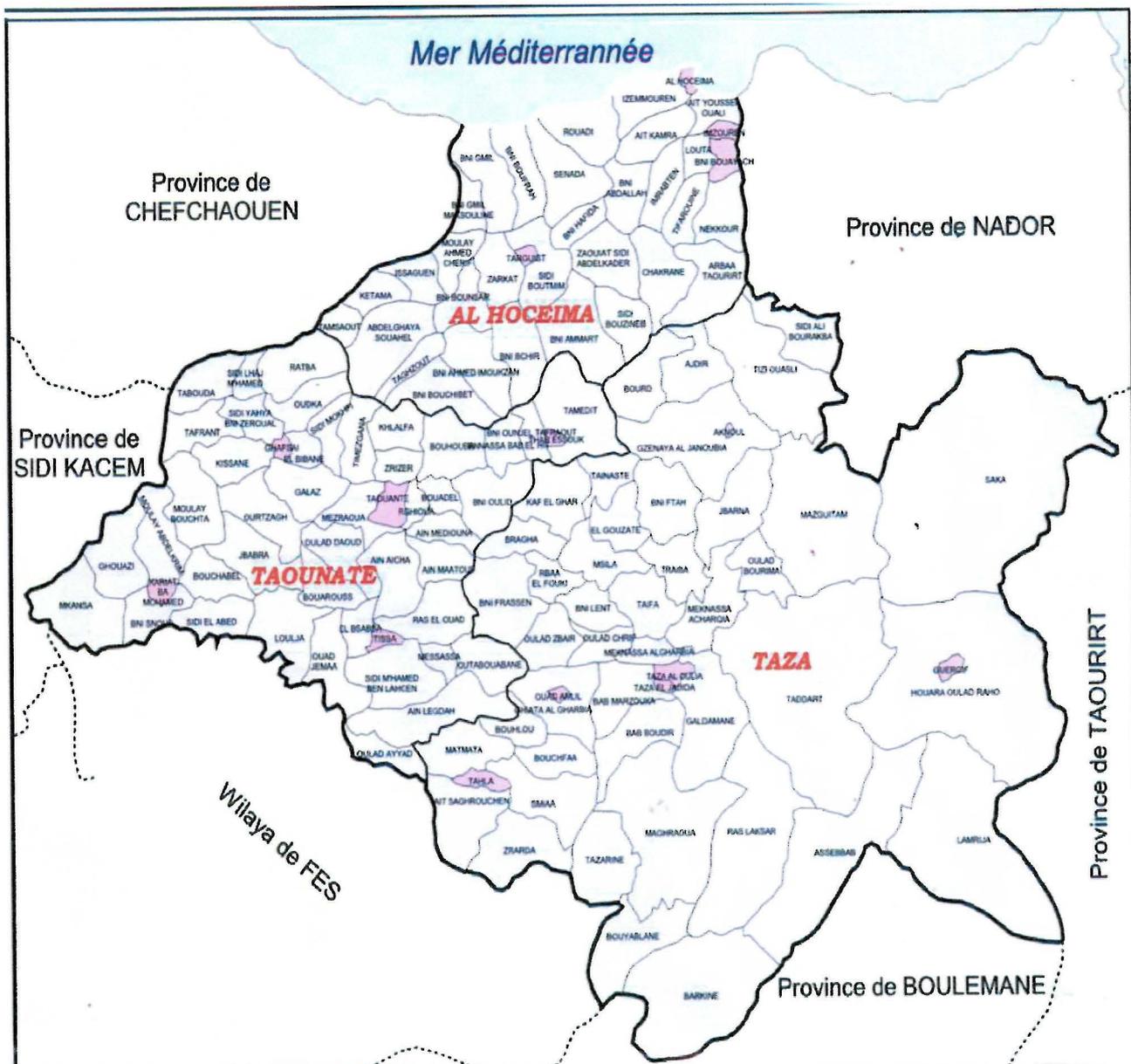
Le regroupement de ces provinces dans le cadre d'une seule région en 1997, n'est pas totalement une nouveauté, puisqu'elles ont coexisté toutes les trois ausein de l'ancienne région du Centre - Nord, dont la capitale était Fès. En plus l'ancienneté et l'étroitesse de leurs rapports avec cette dernière constituent un autre aspect de la continuité de leurs rapports administratifs.

D'autre part, l'ancienneté du découpage administratif de cette région se retrouve également à l'échelle des provinces. La création de celles de Taza et d'Al Hoceima remonte au début de l'indépendance, par contre celle de Taounate fut

détachée de celle de Fès par regroupement de deux de ses anciens cercles (Kariat Ba Mohamed et Taounate)

Autrement dit, l'ancienneté du découpage administratif constitue un atout qui est à même de favoriser l'intensité des liaisons intra régionales et le développement économique d'une région naturellement désarticulée. Mais, cet atout à lui seul reste insuffisant s'il n'est pas mis à profit dans le cadre d'une vision globale des problèmes qui jusqu'à maintenant sont traités, essentiellement, au niveau central et/ou provincial. Une plus grande implication des collectivités locales peut constituer un moyen de lutte contre l'enclavement dont souffre cette région, dans sa globalité.

Le découpage administratif régional



2 - Un contexte provincial moins hétérogène

La province de Taounate qui occupe la partie Ouest de la région est située à cheval sur deux composantes naturelles, la montagne rifaine et le Pré rif.

– Un milieu naturel à prédominance montagnarde

La province de Taounate qui rassemble une partie du domaine rifain et pré rifain, fait figure de la province la plus homogène sur le plan naturel, à l'échelle régionale.

Les chaînes rifaines aux formes aigues qui atteignent les 2000 m. d'altitude tranchent globalement avec les collines pré rifaines aux formes arrondies. Les petites plaines qui s'intercalent aux collines pré – rifaines et se confondent avec les larges vallées de l'Inaouen , oued Amlil, et Tahla, diffèrent des vallées encaissées du chaînes rifaines.



Un aspect du caractère montagnard de la province de Taounate

Cette diversité relative du relief est soutenue par une légère différenciation d'étages climatiques : subhumide, et humide. Toutefois, le climat de la province reste globalement montagneux. L'alternance d'une saison froide et humide, s'étalant entre octobre et mai, et une autre chaude allant de juin à septembre, est amplifiée par des écarts de température assez grands qui varient entre des maxima de 38° et des minima de - 8°. Ces contrastes sont accentués par la diversité des étages pluviométriques qui s'échelonnent entre 700 mm / an sur les chaînes et 500 mm / an dans les bassins et collines du sud.

Ce qui fait de cette province un réservoir de ressources végétales très riches et variées. A l'importance quantitative (400 000 ha.), s'ajoute celle qualitative (cèdre, chêne vert, chêne liège, pin d'Alep. . .). pour consacrer, à la fois, la diversité et la richesse du couvert végétal provincial.

Ainsi, le caractère montagneux et collinaire du relief de la province de Taounate est amplifié par la diversité du couvert végétal.

– Des ressources naturelles assez riches

La province de Taounate dispose d'importantes ressources naturelles que procure la diversité et l'étendue de son territoire. Ce qui est à même d'offrir d'importantes possibilités de développement économique et social.

La première richesse de la province réside dans l'eau. En effet, cette province est traversée par d'importants cours d'eau et héberge également d'importantes installations hydrauliques, notamment le barrage Al Wahda et Idriss 1er, dont l'importance dépasse le cadre provincial.

La végétation naturelle procure à la province une ressource inestimable, par la grande variété des espèces représentées, l'étendue des espaces couverts (les formations végétales naturelles couvrent plus de 400 000 ha, soit plus du tiers de la superficie provinciale, contre 8 % à l'échelle nationale), la faune hébergée, le rôle joué en matière de protection de l'écosystème naturel, et les activités économiques qui lui sont associées.

Le patrimoine naturel à vocation touristique est procuré par le paysage montagneux (randonnées, écotourisme, chasse, pêche fluviale, sources. . .).

– Un cadre administratif favorable pour Ghafsai

La province de Taounate regroupe 49 collectivités locales. Elle se divise en 4 cercles, 44 communes rurales et 5 communes urbaines.

Cette organisation administrative qui fait de la province de Taounate une entité territoriale suffisamment encadrée à l'échelle régionale, est avant tout à la mesure de la taille spatiale et démographique de cette province. Ghafsai qui se positionne comme la quatrième ville à l'échelle de la province constitue le chef – lieu de l'un des plus importants cercles de la province.

Chapitre 2 : Les caractéristiques géographiques de la ville de Ghafsai.

1 - Site et situation.

Située à l'ouest du chef lieu de province Taounate, sur la rive gauche de l'oued Aoulay, un des affluents nord de l'oued Ouergha, Ghafsai appartient au versant sud de la montagne rifaine. Le Jbel Oudka est à une distance d'une vingtaine de Km au nord de Ghafsai.

Cette position géographique en milieu montagnard offre à la fois des aspects positifs, mais surtout négatifs sur le plan de la planification urbaine. La ville s'étend de l'ouest vers l'est sur le flanc de la montagne....Le noyau ancien est perché à une altitude de ...avec comme axe principal le boulevard Mohamed V, alors que les extensions récentes s'étendent le long de la route qui passe à travers la basse plaine de l'oued Aoulay (altitude...), et qui relie Ghafsai à Jbel Oudka , voir photo n° Les deux axes sont reliés, le long de la pente du flanc de montagne, la rue Hassan II, le long duquel se trouve les principaux bâtiments publics et administratifs de la ville (Hôpital, Pachalika, l'ONEP...).

La ville de ghafsai est passée d'un centre administratif et militaire de contrôle pendant la période coloniale à une petite ville en plein accroissement démographique et économique. C'était aussi un poste douanier entre le Rif sous contrôle espagnol et le reste du Maroc sous protectorat français. Des bâtiments restant de cette époque (reconnaissable à leurs toits en tuile rouge) atteste de l'importance administrative et économique de Ghafsai (le souk de Ghafsai était et reste encore un des grands souks de la région rifaine du centre).

Ghafsai se localise au sein du cadre montagnard du Rif central, et plus particulièrement dans sa partie sud entre jbel Outka au nord et jbel Al Bibane au sud – ouest. Sa situation sur la rive gauche de l'oued Aoulaï, affluent de oued Ouergha, et son site accroché autour du mont IASTRASS, lui confèrent une position stratégique, comme passage obligé et comme poste de contrôle de différents couloirs montagneux. Sur le flanc nord du mont se trouve le centre urbain, alors que sur le flanc sud et ouest sont répartis

quelques douars qui appartiennent à des quartiers de Ghafsai et ce, depuis le découpage administratif de 1992 ?



La ville occupe un site protégé, faits de replats qui lui ont permis de s'étaler du versant abrupt de la montagne aux terrains plats de la vallée de l'oued Aoulaï. Ce site qui lui a valu le nom de Ghafsai (terres planes) par opposition à un contexte local fort accidenté, a donné à la ville un cachet bien particulier, et une morphologie typiquement montagnarde.

Ainsi, si le site de Ghafsai présente des avantages certains, sur le plan stratégique, et permet, même, à la ville de s'imposer en tant que pôle local, sa situation est handicapée par l'enclavement qui prévaut dans cette partie des montagnes rifaines.

2 - La position de Ghafsai

- Dans l'espace régional et provincial

La ville de Ghafsai se présente comme le chef-lieu de la composante naturelle la plus singulière à l'échelle régionale, dans la mesure où elle est l'unique centre urbain de la partie centrale du Rif, relevant de la province de Taounate. Sa situation au sein du domaine montagneux rifain, lui confère un cachet particulier sur plus d'un plan. L'origine du mot est berbère et signifie « Terre plate et verte » ce qui corrobore avec le domaine montagnard.

La superficie du cercle de Ghafsai est de l'ordre de 1368 km², soit 24,4% de la superficie de la province. Avec 15085 habitants en 2004 (22,2% de la population de la province), pour 12 communes rurales et une commune urbaine, il est parmi les plus peuplés de la province (rajouter une carte de la province avec le découpage communal).

Dans ce contexte provincial, la ville de Ghafsai est appelée à connaître un développement démographique important (attraction continue de l'exode rural des Béni Zeroual) et une extension spatiale malgré les difficultés topographiques du site de la ville.

– **Au sein de l'armature urbaine provinciale**

Tableau n° 3 : Evolution de l'armature urbaine de la province de Taounate

Villes	1960	1971	1982	1994	2004
Thar Essouk	-	-	-	3311	3792
Ghasai	--	--	2650	4255	5492
Tissa	-	1385	2251	7059	9565
Kariat Ba Mohamed	4177	4246	5562	13271	16690
Taounate	5442	3101	10810	4378	32629
Total	9619	8732	21273	32274	38808

Source RGHP : 1960,71,82,94, et 04.

Par sa taille démographique, Ghafsai se positionne comme la quatrième ville provinciale, elle concentre 14,5% de la population urbaine provinciale.

Sa position à la marge nord-ouest de la province fait qu'elle est assez éloignée de l'ensemble des centres urbains provinciaux, alors elle est plus proche de Taounate (54 km) la capitale provinciale.

Le dynamisme démographique (Tx de naissance 4% et celui de la mortalité 3%) qui a caractérisé Ghafsai au cours des trois dernières décennies a hissé cette ville au rang d'un centre urbain dynamique dans un environnement montagnard faiblement urbanisé. L'amélioration progressive et nette de l'aspect urbain de cette ville lui permet de passer facilement pour un pôle urbain dans un territoire essentiellement rural.

La diversification accrue des activités de Ghafsai a favorisé le repositionnement urbain de cette ville qui fait, désormais, figure d'une agglomération urbaine de montagne, nettement dynamique sur le plan urbain et économique.

– Dans les relations locales

Ghafsai intensifie constamment ses rapports avec les agglomérations rurales du bassin de l'Ouergha. Sa situation de passage routier de la vallée de l'Ouergha au sud vers le cœur du Rif au nord , lui permet de s'insérer dans les circuits commerciaux et les mouvements de populations qui traversent le bassin versant de cet oued.

Les rapports avec les pôles urbains du reste de la province de Taounate qui est pour beaucoup dans le dynamisme urbain et démographique de Ghafsai, lui permet de renforcer son positionnement en tant que carrefour entre le haut pays et le bas pays de la chaîne du Rif.

Conclusion

Il ressort de l'examen du contexte régional et provincial, que la ville de Ghafsai appartient à des entités naturelles et administratives peu homogènes, et où les contrastes jouent à plein régime dans l'individualisation des territoires. Cette réalité s'avère, à plus d'un niveau, favorable pour la ville de Ghafsai qui se situe au centre d'un cadre naturel et humain homogènes et au contact de deux zones bien individualisées (le haut et le bas pays rifain).

Autrement dit, le contexte naturel et administratif de Ghafsai comporte tellement de singularités que cette ville bénéficie d'un cadre des plus favorables, à l'échelle provinciale et régionale, pour renforcer les dynamiques qui la traversent, sur le plan spatial, économique et social.

Chapitre 3 : Des dysfonctionnements urbains assez accentués

L'ampleur prise par le phénomène urbain, à l'échelle de toute la région, au cours de la deuxième moitié du 20^{ème}, n'était pas sans effets sur le paysage et le fonctionnement des agglomérations urbaines. En effet, l'extension démesurée des espaces urbains, et l'accroissement considérable des tailles démographiques des agglomérations urbaines, ont amplifié les problèmes urbains.

1 - Des dynamiques aux origines différentes

Tableau n° 4 : Structure du gain démographique urbain régional : 1982 -1994

Province	Exode rural	Croît naturel	Extension territoriale	Total
Taza	54 %	30 %	16 %	100 %
Al Hoceima	21 %	60 %	19 %	100 %
Taounate	44 %	35 %	21 %	100 %
Région	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : CERED : Aspects démographiques et socio-économiques de la région de Taza – Al Hoceima – Taounate, Rabat, 1999

Si ce tableau fait ressortir l'exode rural comme principal facteur de la dynamique urbaine à l'échelle régionale, il souligne, par la même occasion le rôle joué par le transfert des populations du monde rural au monde urbain, à travers l'annexion des périphéries rurales aux différentes agglomérations urbaines. Ce transfert qui s'est effectué sans déplacement des populations confirme l'importance de l'apport rural dans la dynamique urbaine qui traverse cette région.

Dans le cadre de cette évolution, presque générale, la province de Taounate occupe une position d'avant garde, en matière d'urbanisation par transfert des populations rurales vers les villes. L'exode rural y constitue un puissant facteur d'urbanisation.

2- Une production de logements déficiente

L'urbanisation effrénée s'est traduite, partout par un déficit croissant en matière de logements, dû entre autres, aux difficultés rencontrés par les dossiers de demandes d'autorisation de construction, de lotissement et surtout au niveau du guichet unique mis en place. Ce qui est de nature à provoquer l'apparition de l'habitat non réglementaire. Cette évolution commune à toutes les agglomérations urbaines a érigé la question de l'habitat au rang d'une problématique majeure à l'échelle de la région.

L'habitat urbain dans la région de Taza – Al Hoceima – Taounate repose essentiellement sur la reproduction de l'habitat mono familial, et consacre par là des traditions rurales transplantées en milieu urbain à travers les dynamiques migratoires.

L'habitat insalubre/ rural qui occupe une position qui n'est pas des moindres ne reflète pas seulement les carences dont souffrent les villes, en matière de production des structures d'accueil, mais, également l'importance de la demande qu'elles doivent affronter. L'intégration des ménages occupant des logements de type rural et ceux occupant les maisons traditionnelles généralement menaçant ruines, rend la présence de l'insalubrité urbaine plus accentuée, et amplifie les dimensions de la question de l'habitat. L'urbanisation par annexion des agglomérations rurales s'avère un puissant vecteur de ruralisation de l'espace urbain.

Cette question se pose avec plus d'acuité dans la province de Taounate où l'habitat traditionnel accueille près de 20% des ménages urbains, notamment à Kariat Ba Mohamed et à Ghafsaï (une centaine de maison dans le quartier de la caserne militaire). Dans celle de Taza, malgré l'éradication des bidonvilles dans le chef – lieu provincial, il reste fortement présent dans les autres agglomérations, où il abrite plus de 10% des ménages urbains.

3- La prééminence de l'urbanisation non réglementaire

Les agglomérations urbaines de la région connaissent, sans exception, le phénomène de l'habitat non réglementaire avec son corollaire le débordement de l'urbanisation au-delà des périmètres urbains. Cette évolution qui s'est traduite lors de la révision du découpage administratif de 1992 par l'annexion des extensions non réglementaires et des douars périurbains, a contribué, non seulement, au renforcement de la présence des types d'habitat non conformes aux normes en vigueur en milieu urbain, mais également à créer des faits accomplis difficiles à gérer sur le plan urbanistique. Aussi, de nombreux documents d'urbanisme se sont – ils trouvés dépassés.

Cette évolution est pour beaucoup dans l'aggravation du déficit en matière d'équipements urbains. La rapidité du processus d'urbanisation et son caractère souvent non réglementaire, se conjuguent au déficit chronique, en matière d'infrastructure d'assainissement (liquide et solide) pour faire des agglomérations de la région de véritables organismes pollueurs.

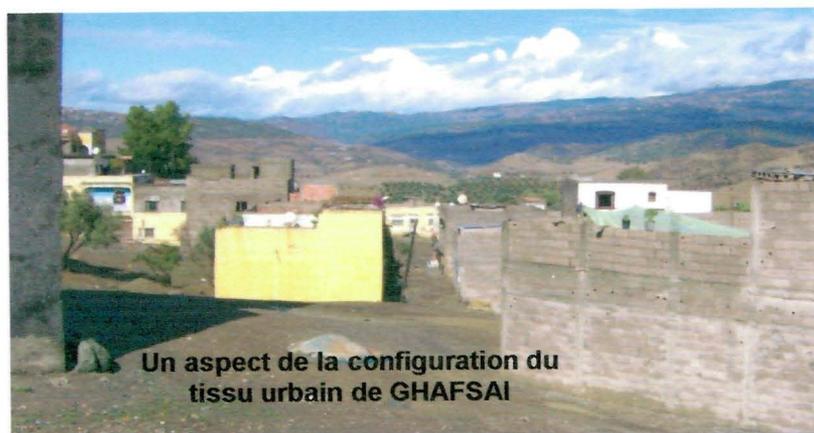
A l'exception de certains centres de la province de Taza qui sont dotés d'installations d'épuration des eaux usées, partout dans la région prévaut l'évacuation directe dans la nature, et sans traitement préalable des rejets liquides urbains. Etant donné que la quasi totalité des agglomérations est située à proximité de cours d'eau et sur des nappes aquifères, les dégâts causés par ce mode d'assainissement, qui n'en est pas un, d'ailleurs, ne sont pas des moindres, à court et à long terme.

Quant à l'assainissement solide, le recours aux décharges non contrôlées et non équipées, autrement dit sauvages, qui prévaut dans toutes les agglomérations de la région, engendre d'autres problèmes, non moins graves que ceux liés à l'assainissement liquide. A ce propos, il y a lieu de signaler qu'outre les atteintes apportées à l'équilibre écologique à travers la dégradation du milieu forestier, la pollution des nappes phréatiques, du littoral, des eaux retenues par les barrages, ces décharges sont dangereuses pour les villes mêmes qui les ont engendré et qui entretiennent le système de pollution auquel elles sont intégrées, soit directement à travers la pollution atmosphérique, soit indirectement à travers les eaux superficielles et souterraines.

L'urbanisation rapide et incontrôlée se traduit, également, par un déficit croissant en matière de voirie. Les lotissements sont ouverts à la construction avec des équipements inachevés ou même inexistants. La promotion d'agglomérations rurales au rang de centres urbains, sans les équiper, constitue un vecteur de reconduction de la voirie prévalant en milieu rural. Le non revêtement de la voirie surtout dans les petites agglomérations contribue à la dégradation du cadre de vie et se répercute négativement sur le réseau d'assainissement liquide, s'il existe, en rendant son entretien difficile et coûteux.



L'insuffisance des moyens financiers, techniques et humains dont souffre la quasi-totalité des agglomérations urbaines, entretient les problèmes liés à la voirie qui sont devenus courants et par conséquent relèvent du normal.



Le caractère accidenté de la topographie de la majorité des centres urbains et ruraux qui est à l'origine de nombreux problèmes au niveau du tracé et de l'articulation de la voirie, contribue également à rendre son entretien difficile. L'urbanisation du fait accompli qui engendre des constructions dans des espaces difficiles d'accès est à l'origine d'autres problèmes au niveau du fonctionnement et de l'entretien de la voirie. Autrement dit, la dotation de la région, en général, et des agglomérations urbaines et rurales, en particulier, d'une voirie digne de ce nom est non seulement nécessaire pour l'amélioration du cadre de vie des populations, mais avant tout, elle est à même de rendre la région attractive et de favoriser son développement socio-économique.

La ville de Ghafsai ressort, à travers les différentes analyses contextuelles développées ci-dessus, comme relativement défavorisée par le contexte au sein duquel elle évolue. Elle paraît subir les faiblesses de ce contexte et ne profiter que faiblement de ses atouts. S'il est certain que ce contexte est pour quelque chose dans le présent et le devenir de cette ville, les caractéristiques propres à la ville restent primordiales dans le façonnement de sa personnalité et son image urbaines. Aussi, les analyses sectorielles se dressent – elles comme passage incontournable dans la compréhension de la configuration et le fonctionnement de la ville.

Conclusion

L'examen de l'urbanisation dans ses dimensions régionales et provinciales, et à travers ses aspects les plus expressifs, permet de retenir que nous sommes en présence d'un contexte urbain où les différences l'emportent sur les similitudes. En effet, le phénomène urbain dans cette région, qui n'a pas partout les mêmes origines, et les mêmes vocations, ne connaît pas non plus les mêmes dynamiques et les mêmes processus. L'armature urbaine qui dégage à travers ses aspects quantitatifs l'existence d'une configuration plus ou moins hiérarchisée ne se traduit pas dans la réalité par un véritable réseau urbain structuré. Même la province de Taza qui possède l'armature la plus équilibrée à l'échelle régionale ne dispose pas d'une organisation urbaine structurellement et fonctionnellement équilibrée.

Le mode d'urbanisation dominant et les spécificités du contexte régional, donnent aux dysfonctionnements urbains engendrés par la rapidité du processus de production de l'espace urbain, un aspect assez accentué qui ressort, essentiellement, à travers la configuration et le fonctionnement des agglomérations urbaines.

Chapitre 4 - Un profil sociodémographique encore teinté de ruralité

1- Des caractères démographiques où le cachet local reste dominant

La ville de Ghafsai qui s'est formée autour du poste militaire et douanier implanté entre la zone d'occupation espagnole et la zone d'occupation française, s'est développée en rapport avec le fond ethnique local. La tribu des Béni Zeroual, au sein de laquelle cette ville est née et a évolué continue à alimenter démographiquement Ghafsai.

Tableau n° 5 : Evolution de la population de Ghafsai

Années	1982	1994	2004	Tx d'ac.	Tx d'ac.
				82-94	94-04
Effectifs	2550	4255	5492	4,4%	2,6%

Source : RGPH, 1982, 1994, 2004

Selon le recensement de 2004, 54,7 % de la population de plus de 5 ans, sont nés sur place. Les nés en dehors de la région et de la province n'y représente pas plus de 16,5 %. L'apport tribal vient en seconde position, pour près de 30 %.

Ghafsai est donc une agglomération qui compte essentiellement sur son fond rural dans ses dynamiques démographiques. Aussi, l'immigration y est essentiellement locale.

Tableau n° 6 : Origines des commerçants installés à Ghafsai

Nés à Ghafsai	Cercle de ghafsai	Province de Taounatye	Région Taza-Taounate- Al Hoceima	Hors de la Région
49,3	27,6	12,6	8,4	2,1

Source : Enquête BET, 2007

Ghafsai qui a enregistré un fort accroissement démographique au cours de la décennie 70, n'est pas arrivée à se hisser au dessus de la moyenne provinciale (7,8 % entre 1982 et 1994) malgré sa promotion au rang de municipalité en 1992. Ce n'est qu'entre 1994 et 2004, qu'elle s'est sensiblement approchée de cette moyenne, mais sans pour autant effectuer une grande percée dans l'armature urbaine provinciale, comme le démontre le tableau suivant

Tableau n° 7 : Evolution de la part de Ghafsai dans le gain démographique provincial

Période	Gain provincial	Gain de Ghafsai	Part Ghafsai du gain provincial
1982 – 1994	31 101	1 705	5,5 %
1994 – 2004	15 894	1 237	7,8 %

Source : RGPH, 1982, 1994, 2004

Ce tableau montre que Ghafsai ne développe pas encore suffisamment de dynamiques démographiques à même de lui permettre de mieux se positionner au sein de son contexte provincial. Mais le dynamisme démographique dont elle a fait preuve entre 1994 et 2004, constitue un signe encourageant, dans ce sens.

Tableau n° 8 : Evolution de l'écart entre Ghafsai et la taille démographique moyenne provinciale

Années	Taille moyenne provinciale	Ecart
1982	5 293	- 2 743
1994	10 454	- 6 199
2004	13 633	- 8 141

Source : RGPH : 1982, 1994, 2004

Ce tableau montre que Ghafsai développe, pour l'instant une dynamique démographique juste suffisante pour se maintenir à la quatrième place qu'elle occupe à l'échelle provinciale, et insuffisante pour améliorer son positionnement à l'échelle provinciale.

Ainsi, nous sommes en présence d'une ville dont le profil démographique reste fortement marqué par les dimensions locales de la ville, qui a encore du mal à se frayer son chemin à d'autres échelles.

2 – Des structures démographiques à forte coloration rurale

La population de Ghafsai présente les caractéristiques d'une ville en cours de transition urbaine.

- La structure par âge : Ghafsai présente un profil démographique jeune. Avec 43,2 % de moins de 20 ans, elle se situe au dessous de la moyenne provinciale (47,4 %) . Par contre, pour la population âgée de 20 à 64 ans elle se situe au dessus de cette moyenne (52,4 % contre 46,8%) Ce qui tranche légèrement avec la jeunesse du milieu rural, et s'assimile partiellement au marché de l'emploi urbain.

- La structure par sexe : La population de Ghafsai est masculine à hauteur de 50,9 %, contre 49,6 % comme moyenne provinciale. Autrement dit, Ghafsai qui puise l'essentiel de sa dynamique démographique de l'immigration, notamment rurale, attire surtout la population de sexe masculin. En effet, cette catégorie représente 52,4 % des âgés de 20 à 64 ans, c'est à dire de la population en âge de travailler. Ce qui permet de retenir que cette ville développe une offre de travail orientée essentiellement vers le sexe masculin.

- Des indices qui révèlent un profil citadin en gestation :

Tableau n° 9 : Principaux indices démographiques de Ghafsai

INDICE	GUERCIF	TAOURIRT	ESSAOUIRA	GHAFSAI
Indice synthétique de fécondité	2,4	2,6	2,1	2,5
Taux de natalité (‰)	20,8	22	18,2	21,3
Taux de mortalité infantile (‰)	56,1	23,4	36,5	42,7
Taille moyenne des ménages	5	6	4	5

Source : RGPH, 2004

Les indices démographiques qui n'acquièrent toute leur signification, qu'en étant comparés à d'autres situations, révèlent, que nous sommes en présence d'une ville dont les caractères urbains sont plus renforcés que ceux de villes plus grandes et bénéficiant de traditions citadines plus anciennes. Aussi, est-elle mieux située, sur le plan de la fécondité et de la natalité que Taourirt, et sur le plan de la mortalité infantile, elle est plus proche d'Essaouira que de Guercif.

Ainsi, Ghafsai qui développe un profil bas, par rapport à son contexte provincial, sur le plan du dynamisme démographique, développe des caractères démographiques nettement urbains que l'essentiel de ce contexte. Ses fonctions de poste frontalier et militaire qui ont dicté la présence d'une colonie étrangère, n'ont pas manqué d'influence sur le devenir de l'agglomération.

3- Les caractéristiques démographiques de Ghafsai à travers les enquêtes de terrain

L'enquête de terrain réalisée sur 314 chefs de ménages se veut d'approcher un certain nombre de caractéristiques démographiques qui nous permettront d'analyser profondément les réalités de la population de Ghafsai. Cette analyse permettra de dégager les orientations d'un développement urbain adapté aux réalités de la ville.

- Structure des ménages

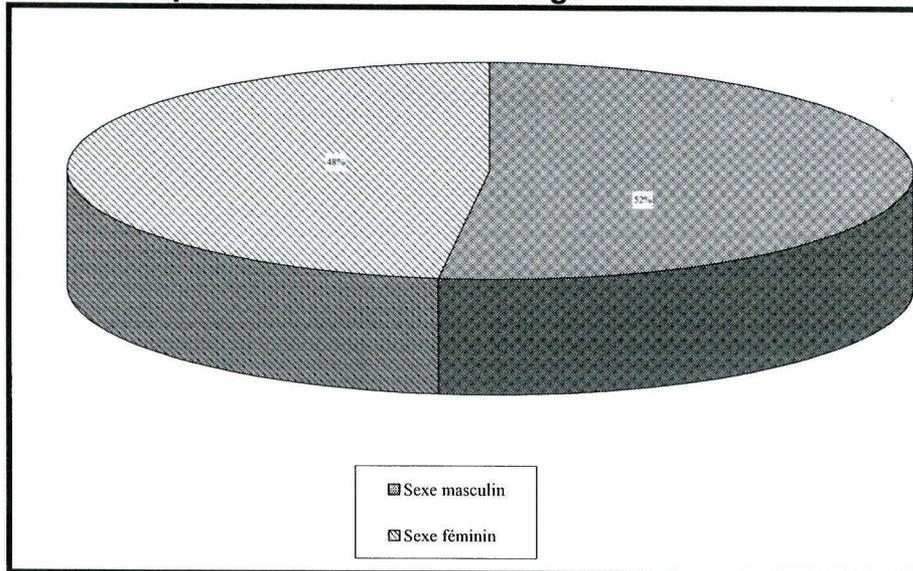
Tableau n°10 : Quelques caractéristiques des chefs de ménages enquêtés de Ghafsai

	Nombre
Chef de ménage	314
Sexe masculin	837
Sexe féminin	778
Population totale des ménages	1615
Adultes	886
Actifs occupés	316
Actifs en chômage	570

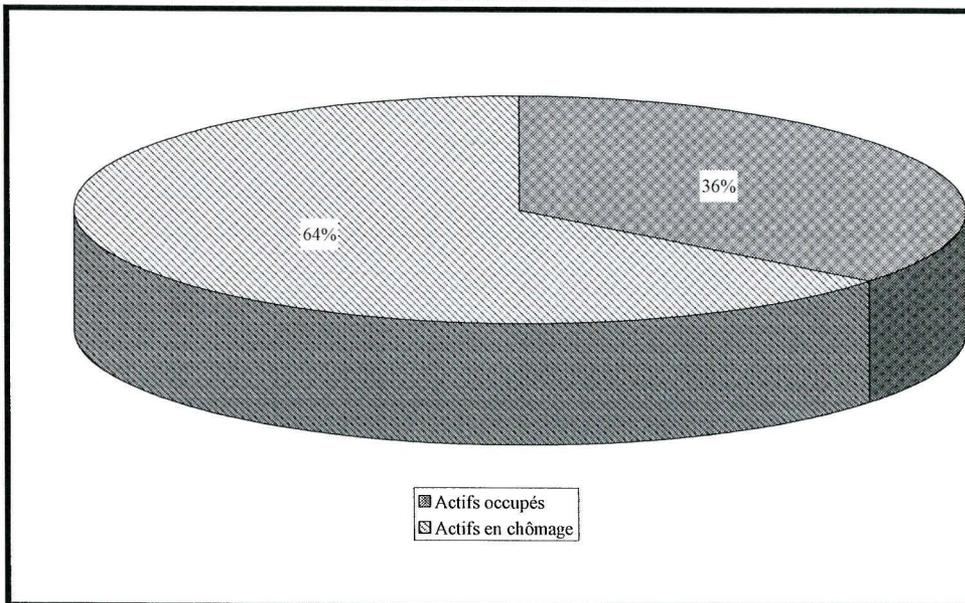
Source : Enquête BET, 2007.

Le tableau ci-dessus montre que les 314 chefs de ménages qui ont fait l'objet du questionnaire démographie et habitat totalisent une population de l'ordre de 1615 personnes, répartie entre 837 personnes de sexe masculin et 778 personnes de sexe féminin. Cette population est constituée de 886 personnes (54,4%) d'adultes, dont 316 actifs occupés et 570 actifs en chômage. D'ores et déjà on retient l'importance de la part des actifs en chômage (64,3%).

Population totale des ménages selon les sexes



Les Adultes actifs



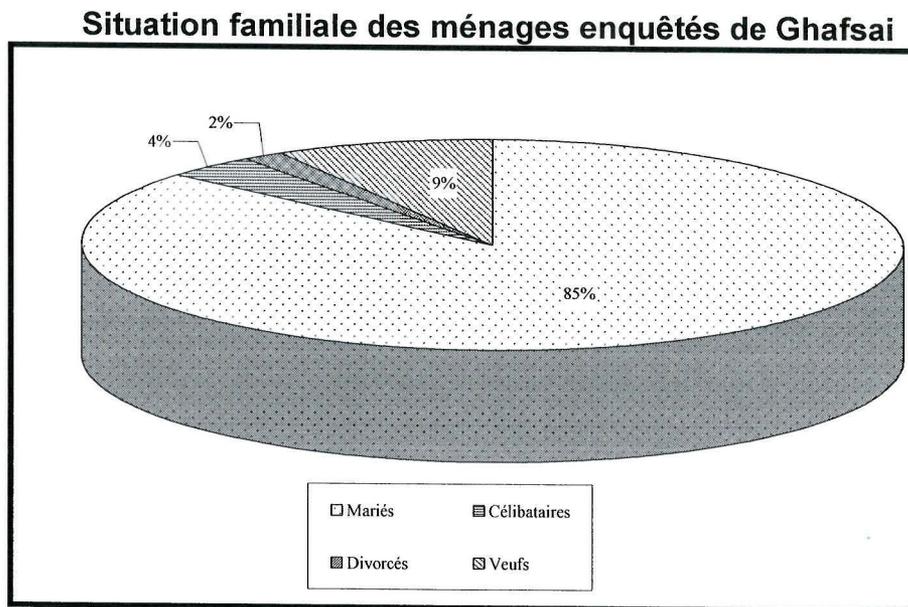
- Situation familiale

Tableau n° 11 : Situation familiale des ménages enquêtés de Ghafsai

Type	Nombre	%
Mariés	270	85.99
Célibataires	12	3.82
Divorcés	5	1.59
Veufs	27	8.60
Total	314	100

Source : Enquête BET, 2007.

La situation familiale des ménages enquêtés est constituée de 85,9% de mariés, alors que le pourcentage des autres situations (célibataires, divorcés et veufs) est compris entre 1% et 9%. De tels chiffres expriment la diversité, mais aussi la crédibilité de l'enquête qui porte sur un bon échantillon de chefs de familles mariés, possédant des enfants.



- Le niveau d'instruction

Un niveau d'instruction supérieur à la moyenne provinciale

Dans la domaine de l'instruction Ghafsai se distingue par sa situation nettement supérieure à celle de la province. En matière d'alphabétisation, le pourcentage de la population de 25 ans et plus qui n'a aucun niveau d'instruction qui atteint 74,2 % à l'échelle de la province, se situe à hauteur de 42,5 % à Ghafsai. Le taux d'analphabétisme global se situe à hauteur de 28,8 %, avec 15,8 % chez les hommes, et 41,9 % chez les femmes. La part de la population scolarisée ayant un niveau universitaire qui est de l'ordre de 2,2 % pour l'ensemble de la province atteint 10,4 % à Ghafsai. La part du sexe féminin dans cette population qui est de l'ordre de 22 % au niveau de la province, s'élève à 29,4 % à Ghafsai.

La ville de Ghafsai qui a été surclassée sur le plan démographique, par sa relégation à la quatrième place, à près avoir été troisième à l'échelle de la province, ne développe pas un profil socioéconomique robuste et équilibré. D'une part elle profite de l'enclavement dominant dans son contexte immédiat, mais elle en subit les effets négatifs, d'autre part.

Il s'agit, donc, d'une ville où la mise à niveau économique passe avant la mise à niveau urbaine. La redynamisation de la vie économique est la seule à redonner à la ville le dynamisme nécessaire à le repositionnement recherché au sein de l'armature urbaine.

Deuxième partie

Les orientations stratégiques

La ville de Ghafsai qui ne représente pas un véritable cas urbanistiquement pathologique, et dont les principaux dysfonctionnements relèvent de l'accumulation de beaucoup de retard, en matière de mise à niveau urbaine, a par contre, besoin d'une vision stratégique pour le renforcement de son positionnement au sein de son contexte local et provincial.

Pour ce, les orientations proposées se focalisent autour des pistes à même de permettre à cette ville de mieux se positionner, et de mettre à profit les atouts dont elle dispose, et les avantages qu'offre son contexte. Dans ce sens, trois grandes orientations s'imposent :

Chapitre 5 : Développer les équipements de la ville

La ville de Ghafsai qui a, toujours, servi de point de ravitaillement et de desserte en services économiques et administratifs pour les campagnes environnantes, se doit de renforcer ce rôle et de mettre à profit ses acquis, dans ce domaine, en diversifiant son offre et en rehaussant le niveau de ses structures.

Il n'est pas à démontrer que le rehaussement du niveau d'équipement de la ville est de nature à contribuer à la valorisation de l'espace urbain, de la qualité de la vie, et de l'image de la ville.

L'ouverture de nouvelles routes et le revêtement de certaines anciennes pistes, entre Ghafsai et son environnement est de nature à intensifier le recours aux équipements publics et privés de la ville, si cette dernière étoffe quantitativement et qualitativement ses structures dans ce domaine.

1- Améliorer les structures locales

Les forces à valoriser :

- Les traditions de Ghafsai, en tant que pôle local ;
- L'existence d'équipements publics attractifs : lycée, hôpital, tribunal . . .
- Le développement de la catégorie des fonctionnaires ;
- La volonté des acteurs locaux de redynamiser le rayonnement de la ville ;
- Importantes disponibilités foncières

Les faiblesses à neutraliser :

- Ampleur du retard accumulé ;
- Faiblesse quantitative et qualitative des structures d'accueil ;
- Faiblesse de l'offre foncière viabilisée ;
- Carences des structures de communication et de transport.

2 - Améliorer la qualité de l'espace urbain

Ghafsai qui dispose d'un héritage qui n'est pas des moindres, en matière de structures urbaines remontant à la période coloniale, se doit de fructifier ses traditions, dans ce domaine. L'incrustation du cadre bâti dans un site montagneux et dans un paysage verdoyant sont à mettre en valeur pour une meilleure qualité de l'espace urbain.

Les objectifs opérationnels à atteindre, se ramènent à donner à la ville l'unité qui lui fait défaut, et ce, notamment, à travers :

- l'intégration des différentes composantes de l'espace urbain ;
- l'intégration de l'habitat sommaire et non réglementaire ;

La mise à niveau urbaine que nécessite cette ville se doit, donc, de prendre en charge cet objectif, qui représente une condition nécessaire pour l'amélioration du cadre de vie, et l'image de la ville tout entière. C'est donc un objectif stratégique et non pas un luxe dont on peut se passer.

Les forces à valoriser :

- L'héritage urbanistique de la ville ;
- Les opportunités offertes par le site naturel ;
- Dimensions encore réduites de l'espace urbain ;
- L'existence d'un PA récemment homologué ;
- Importantes disponibilités foncières ;
- L'identité d'une ville calme au climat sain ;
- La volonté des acteurs locaux de rehausser l'image de la ville ;

Les faiblesses à neutraliser :

- l'ampleur prise par l'habitat et le morcellement non réglementaires ;
- Importance du retard accumulé ;
- Faiblesse des équipements urbains, toutes catégories confondues ;
- L'étalement urbain continu ;

3 - Encourager la diversification des activités économiques de la ville

La redynamisation de la vie économique qui constitue le chemin le plus indiqué pour toute mise à niveau urbaine solide et durable, passe pour le cas de Ghafsai par la diversification des activités de la ville. Cependant, la recherche d'un nouveau profil économique est un processus long et progressif. Pour ce, Ghafsai se doit de viser d'abord une plus grande intégration dans les circuits économiques locaux, provinciaux, et régionaux. Dans ce sens, le renforcement des structures commerciales et des services sur lesquels la ville a toujours reposé constitue un point de départ solide et fiable. Autrement dit, le renforcement de la vocation tertiaire de la ville est un atout qui est à même de favoriser l'étoffement de ses activités.

Les forces à valoriser :

- Une vocation tertiaire de la ville assez confirmée ;
- La fonction de chef – lieu de cercle ;
- Des structures commerciales assez étoffées ;
- Des rapports très étroits avec les campagnes environnantes ;
- Un vide urbain au sein du cercle ;
- Une position incontournable au sein du cercle

Les faiblesses à neutraliser :

- La prééminence du commerce forain sur le commerce sédentaire ;
- Le déficit en desserte routière ;
- La faiblesse des structures d'accueil de la ville ;
- La faiblesse quantitative et qualitative des services privés.
- L'ancienneté du réseau électrique de la ville.

Les orientations présentées ci-dessus, qui s'adossent aux idées phares dégagées par le diagnostic, constituent des pistes à même de donner à la mise à niveau urbaine recherchée, les dimensions globales qui sont les siennes. Si l'économie constitue le chemin le plus indiqué pour redynamiser toute ville dans sa globalité, la mise à niveau urbaine passe donc, nécessairement, par la redynamisation de l'activité économique.

Chapitre 6 : Les options de développement

Les options retenues dans ce chapitre puisent leur pertinence de leur découlement du diagnostic, et leur légitimité de leur concordance avec les besoins mis en avant par les différents acteurs de la ville. Leur articulation sous forme de trois grands ensembles harmonieux et complémentaires répond à la nécessité de coller de plus près aux orientations précédemment retenues. De même que Leur conception repose sur le principe de la recherche d'un meilleur profit des opportunités qu'offre la ville, et de toutes les ressources et les richesses locales, dans leur complémentarité et leurs interactions.

La mise à niveau de la ville de Ghafsai passe par l'association du développement spatial au développement économique et au développement social :

1 - Le développement spatial

En vue d'un développement spatial harmonieux et durable, le diagnostic a mis en évidence la nécessité de mener, d'une manière concomitante, un certain nombre d'actions, qui peuvent être regroupées comme suit :

– **L'intégration urbaine** : Elle consiste à donner à la ville une unité par le biais de :

- l'aménagement de la voirie ;
- la maîtrise de l'étalement urbain
- la recherche d'une plus grande desserte par les équipements urbains.
- L'ouverture de nouvelles rues adjacentes, permettant d'alléger la densité de circulation sur l'avenue Hassan II

– **La restructuration de l'habitat** : qui passe avant tout par :

- le développement d'un marché foncier réglementaire ;
- la requalification du parc de logement ;
- la restructuration des quartiers sommaires et non réglementaires

- Donner un cachet particulier à l'habitat de Ghafsai en adoptant des toitures à tuiles rouges qui s'adaptent au contexte montagnard, comme par le passé.

- **La valorisation de l'espace urbain** qui repose sur :

- la protection de l'environnement ;
- la mise en valeur de la centralité urbaine ;
- un entretien maîtrisé de la dynamique urbaine en cours.

2 - Le développement économique

La nécessité du passage de la mise à niveau urbaine, par la voie économique qui s'est dégagée, à maintes reprises comme étant incontournable, se décline sous la forme de trois options majeures :

- **La consolidation des structures économiques existantes** : Il s'agit essentiellement de :

- renforcer les structures commerciales de la ville ;
- affermir la fonction de chef-lieu de cercle ;
- consolider la tendance au rehaussement de la qualité des activités de services.
- revaloriser le souk par la recherche d'un nouvel emplacement

- **L'encouragement de la diversification des activités** : A fin de redynamiser l'activité économique, il importe de créer les conditions nécessaires à l'étoffement des base économiques de la ville en favorisant le processus de leur diversification, par le biais de :

- la création d'une zone d'activités ;
- le promotion de l'activité touristique : tourisme rural, tourisme de montagne, tourisme culturel, la chasse. . .
- l'encouragement de l'activité de trituration des olives.

- **Le renforcement des structures d'accueil de la ville** : L'activité économique a besoin d'un minimum de structures d'accompagnement lui permettant de fonctionner dans de bonnes conditions. Il s'agit essentiellement de :

- un environnement urbain sain et bien équipé ;
- une offre foncière satisfaisante et viabilisée ;
- des équipements et des services performants.

– Veiller à l’environnement : La ville de Ghafsai se trouve dans un milieu naturel fragile et fragilisé sur le plan environnemental :

- Prendre en considération les risques d’inondation qui menacent certaines parties du centre ville ;
- Trouver une solution adéquate aux problèmes des margines qui menacent en permanence nos ressources en eau, surtout celles des barrages.
- Réduire efficacement l’érosion des sols qui appauvrissent les terres agricoles et envasent les retenues d’eau.

3 - Le développement social

Ghafsai qui a révélé, tout au long de cette étude, la modicité de ses conditions sociales, s’est également dévoilée comme une ville où les dynamiques sociales ne sont pas des moindres. Ces dynamiques ont besoin pour s’affermir et être à même de sous-tendre le développement économique souhaité et d’accompagner le développement spatial recherché, d’être épaulées ; Aussi, importe – t – il de :

- Améliorer les conditions de logement ;
- Offrir les services de base et de proximité nécessaires ;
- Développer l’enseignement et la formation professionnelle ;
- Etoffer les services socio collectifs
- Elargir le marché de l’emploi ;

Chapitre 7 : Le plan d'action

Les choix stratégiques et les orientations prospectives telles qu'elles sont définies dans les chapitres précédents, prennent leur chemin vers la concrétisation à travers des propositions d'actions, qui serviront de base à la mise au point des actions qui sous-tendront l'entreprise de mise à niveau urbaine que nécessite la ville de Ghafsai.

Les actions retenues, dans ce plan, n'ont pas la prétention de couvrir tous les besoins de la ville, puisqu'elles se focalisent sur les insuffisances et les dysfonctionnements les plus apparents que le diagnostic a mis en évidence, et que les choix et orientations stratégiques ont défini comme nécessaires à la mise à niveau urbaine.

L'identification de ces actions étant limitées, à ce stade de l'étude, chaque volet a été assorti d'un certain nombre de recommandations à même de faciliter leur concrétisation, en leur donnant une plus grande lisibilité.

Ces propositions d'actions se répartissent en cinq grands axes :

1 - L'axe spatial

Etant donné que l'espace de Ghafsai souffre d'une déficience urbaine assez accentuée, les actions à mener relèvent d'un grand nombre de domaines. Et étant donné que les besoins de la ville sont nombreux, à ce niveau, il importe de ne retenir que les seules actions considérées comme prioritaires.

- Les actions majeures (Tableau n°86).

Nature de l'action	Finalités	Acteurs impliqués	Sources de financement
- Bétonnage et carrelage des voiries	Amélioration de la qualité de la voirie de la ville	- Municipalité - Province	- Municipalité - Province
- Restructuration de la circulation et du transport	Faciliter la mobilité et amélioration du cadre urbain	Municipalité Agence urbaine	Budget communal
- Création et aménagement des espaces verts, places, et parkings publics	Améliorer la qualité de l'espace public	Municipalité Agence urbaine Eaux et Forêts	Budget communal et Provincial Ministère de l'Agriculture
- Aménagement d'un espace de récréation et de loisirs	Améliorer le cadre de vie à Ghafsai	Municipalité	Budget communal
- Réhabilitation et mise à niveau du réseau d'éclairage public	Améliorer le cadre de vie et assurer la sécurité dans la ville	- Municipalité - Province - ONE	- Budget provincial - ONE
- Restructuration de la voirie et assainissement des quartiers sous équipés	Mise à niveau urbain et suivi	Municipalité Al Omrane	Partenariat

2- L'axe économique

Les actions à mener, sur le plan économique, ne sont pas nombreuses, mais elles sont déterminantes dans la mesure où de leur réalisation dépende tout le développement économique, social, et spatial de la ville.

– Les actions majeures (Tableau n°87)

Nature de l'action	Finalités	Acteurs impliqués	Sources de financement
- Déplacer le Souk hebdomadaire	Améliorer et renforcer les structures commerciales	Municipalité	Crédit FEC
- Construire un parc d'activité	Diversifier les structures d'accueil	- Municipalité - APDN	Partenariat
- Construire une gare routière	Organiser l'activité de transport	- Municipalité - Province	Budget communal et provincial
- Construire un marché municipal	Améliorer la qualité des structures commerciales	- Municipalité - Province	Budget communal et provincial
- Construire un complexe artisanal	Promouvoir l'artisanat et le tourisme	Municipalité Ministère de l'artisanat	Partenariat
- Construire un abattoir municipal	Améliorer les abattages et le système des rejets liquides	Municipalité Province	Budget communal et Provincial
- Mettre en place des structures d'hébergement touristiques	Valorisation des potentiels de la ville Promotion du tourisme	Municipalité Ministère du tourisme	Partenariat

3 - L'axe social

L'action à ce niveau ne peut être exhaustive, étant donné la grande diversité des domaines sociaux concernés. Aussi, s'est-il avéré plus pertinent de retenir les seules projets ayant un impact certain sur la revalorisation de la vie sociale.

3 – 1 Les actions majeures (Tableau n°88)

Nature de l'action	Finalités	Acteurs impliqués	Sources de financement
- Création de centres de santé de quartiers	Offre de soins de proximité dans les quartiers	Ministère de la santé	Ministère de la santé
Construction de nouvelles écoles primaires	Renforcer les structures d'enseignement	M.E.N.	M.E.N.
- Construction d'un nouveau collège	Renforcer les structures d'enseignement	M.E.N.	M.E.N.
- Construction d'un nouveau lycée avec un internat	Renforcer les structures d'enseignement	M.E.N.	M.E.N.
- Construction d'un institut de Technologie Appliquée (ITA)	Renforcer la formation professionnelle	OFPPT	OFPPT
- Construction de Dar Taliba	Renforcer les équipements sociaux	Municipalité M.E.N.	Municipalité M.E.N.
- Rénovation de l'habitat à caractère rural	Améliorer le cadre bâti de la ville	Municipalité Province Bénéficiaires	Municipalité -Province -Bénéficiaires
- Renforcer et améliorer le réseau d'eau potable	Améliorer le niveau de la desserte de la ville	ONEP	ONEP
Complexe culturel	Améliorer les structures culturelles de la ville	Ministère de la culture	Ministère de la culture
- Terrain de sport et d'une piscine municipale	Offre de structures sportives de proximité	Municipalité M.J.S	Municipalité M.J.S
- Réalisation des équipements publics prévus par le P.A	Satisfaction des besoins de la ville	Administrations concernées	Budget communal

Chapitre 8 : Les FICHES PROJETS

1- VOLET SPATIAL

Projet n°1

Nature du projet : Restructuration de la voirie urbaine et son intégration dans le réseau provincial et régional.

<p>* Descriptif du projet</p> <p>Etant donné le caractère rural d'une grande partie du P.A de la ville de Ghafsai, il faut maîtriser l'extension du périmètre urbain, afin d'éviter toute disproportion entre le retard des équipements de la voirie et le développement des quartiers sous équipés de la ville. A cela s'ajoute l'existence de douars ruraux sous équipés.</p> <p>Par ailleurs, il est aussi très important d'ouvrir les routes D'Aïn Boussefri de Stila qui permettront d'une part, de renforcer le réseau routier et d'autre Part, de faciliter la traversée de la ville.</p>	<p>Localisation du projet</p> <p>La restructuration de la voirie urbaine doit être intégrée dans le réseau provincial et régional.</p> <p>Renforcement des routes de:</p> <ul style="list-style-type: none">- Aïn Boussefri- Stila
---	--

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Restructuration de la voirie et construction d'un réseau d'assainissement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Mise à niveau urbaine- Amélioration de la qualité de l'espace public de la ville- Faciliter la circulation et les transports dans la ville et à travers la ville.- Rehausser l'image des quartiers de la ville.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">- Ain boussefri 1,50 Km- Slila 2,50 Km
Financement	A déterminer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Conseil régional

Projet n°2

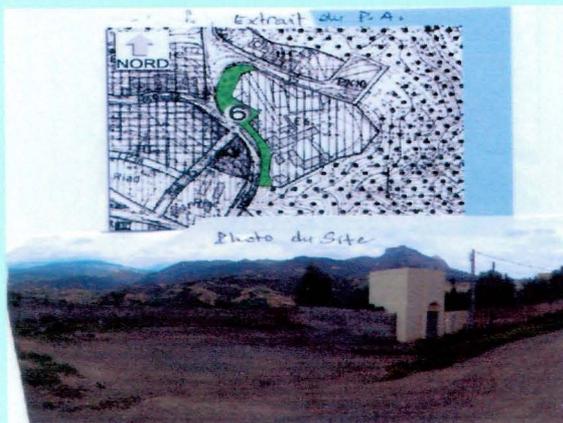
Nature du projet : Création et aménagement des espaces verts, places et parking publics

Descriptif du projet

Etant donné le caractère montagnard du paysage environnant de la ville de Ghafsai, le couvert végétal (forêt de pin d'Alep), issu d'un ancien reboisement, est partout présent surtout dans la partie sud autour du Jbel Asras et même à l'intérieur de la ville. En conséquence, l'effort à fournir est de mettre au point un plan d'aménagement, d'équipement et de gestion de ce couvert végétal pour qu'il devienne un espace vert exploitable par la population.

Quant aux places et aux parkings publics, le choix de leur emplacement doit tenir compte du plan d'aménagement de la ville avec une mise à jour qui répond aux attentes de la population urbaine et aux besoins des moyens de transports dont le nombre et les types ne cessent d'augmenter.

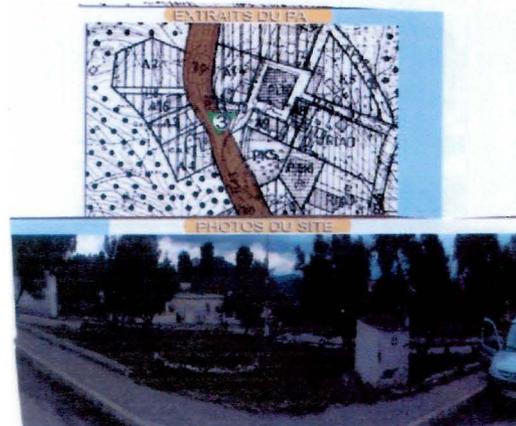
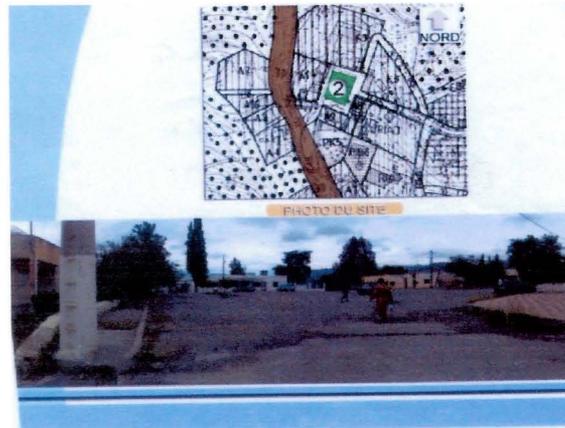
Ces espaces doivent être fonctionnels en permettant un décongestionnement de la ville.



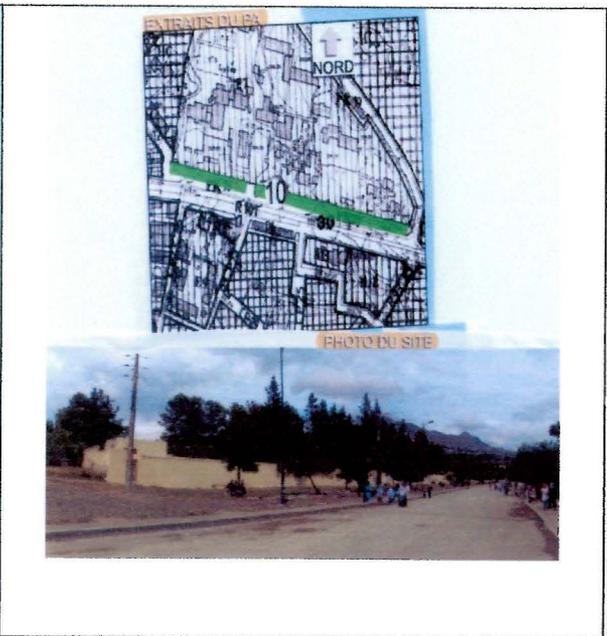
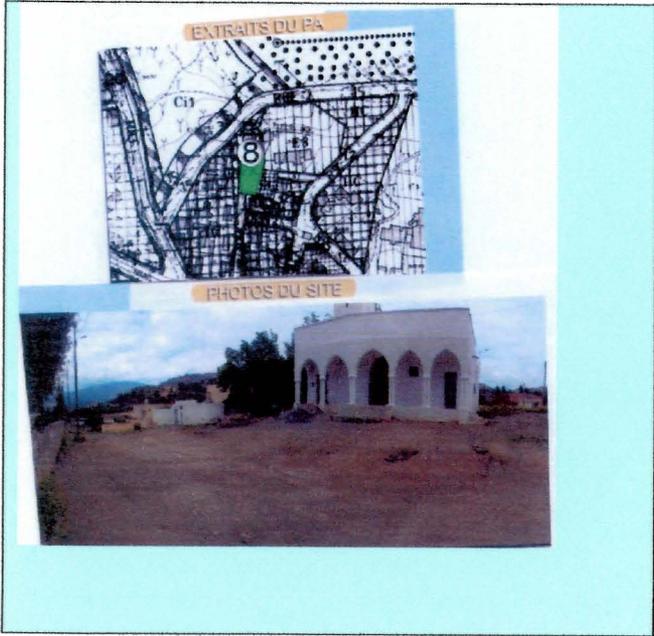
Espace vert

Localisation du projet

Localisations : Divers quartiers de la ville



Espace vert



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Création et aménagement des espaces verts, places et parking publics
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la qualité des espaces publics - Amélioration du cadre de vie de la population urbaine - Amélioration du paysage urbain de la ville - Permettre aux populations de la ville d'avoir des espaces de récréation et de loisirs.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Foncier : Domaine public communal - Superficie : 2 500 m²
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût : 1 500 000,00 Dh
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - C.P. - C. R - D G C L - A.D.P.N.

Projet n°3

Nature du projet : Restructuration de la circulation et du transport

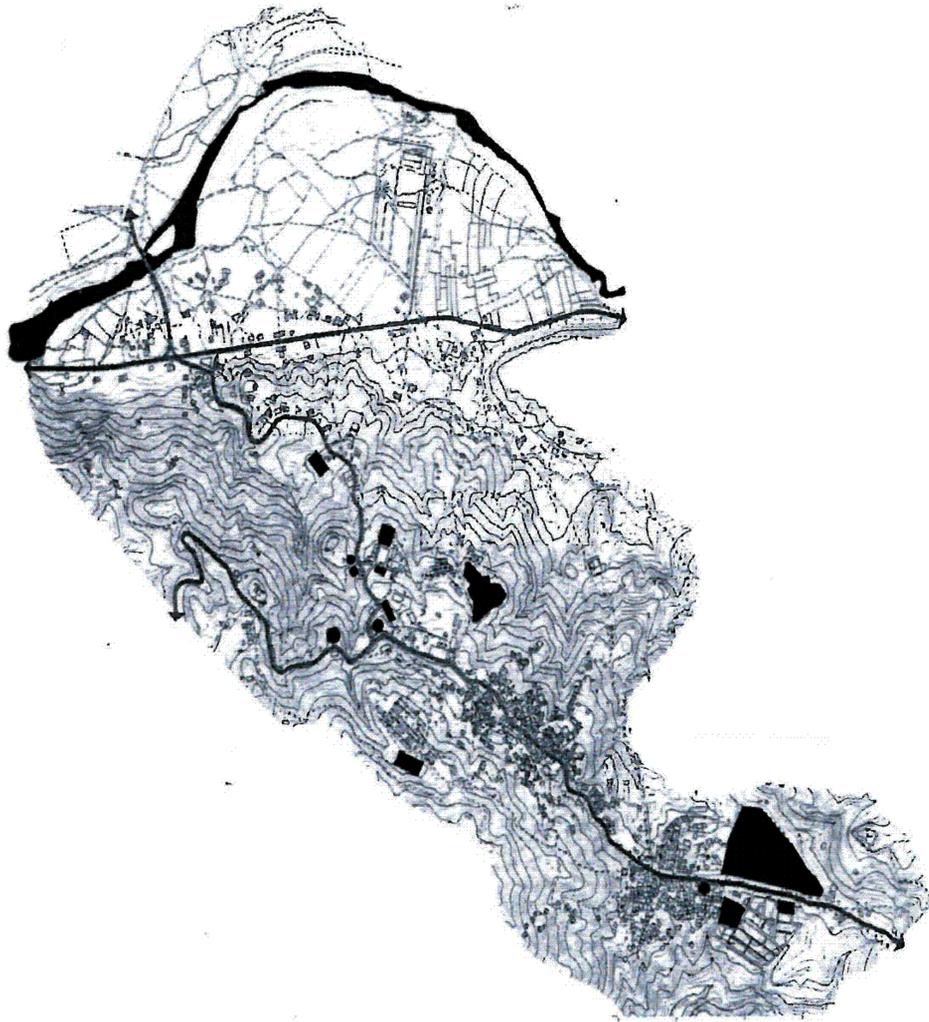
Descriptif du projet

Vue que l'ensemble de l'espace urbain n'est pas fonctionnel tel qu'il fut défini par le P.A de la ville, celle-ci connaît une forte pression de la circulation sur deux artères qui permettent de traverser la ville d'ouest en est et une artère permettant de joindre la partie haute à la partie basse. A l'exception de l'artère se trouvant dans la partie basse (Avenue ...) qui longe la vallée de l'oued Aoullay et qui est assez large, le reste des rues et grandes artères sont étroites et en très mauvais état.

Ces rues et routes, faisant partie de la voirie, trouvent largement leur place, dans le projet n°1 qui concerne la restructuration de la voirie de la ville.

En ce qui concerne la circulation des véhicules, il faut une régulation des flux qui s'appuie sur un réseau de signalisation (Plaques et feux de signalisation).

Localisation du projet L'ensemble des artères de la ville



Projet n°3

Nature du projet : Restructuration de la circulation et du transport

Descriptif du projet

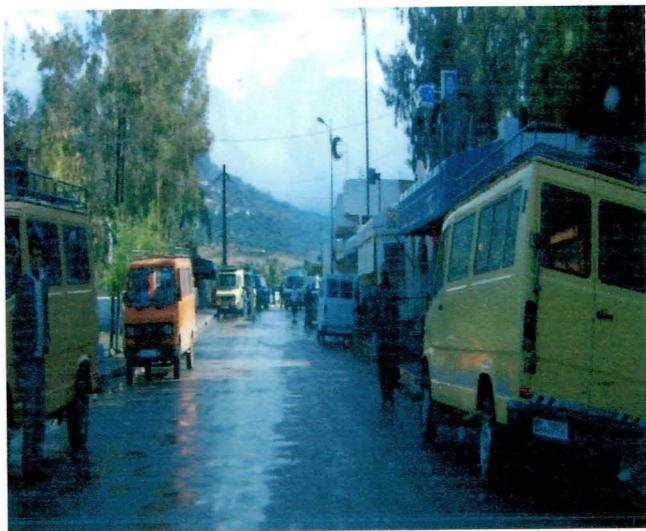
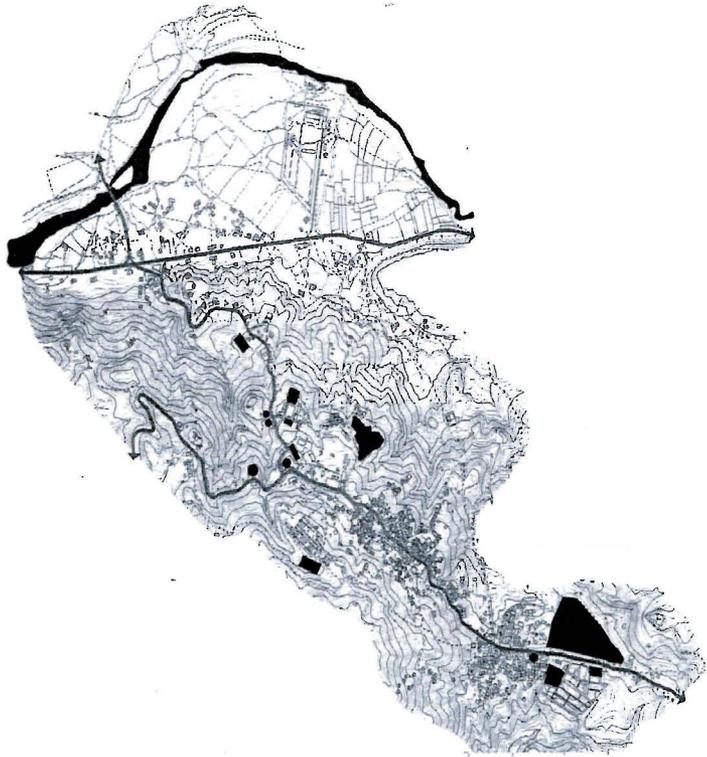
Vue que l'ensemble de l'espace urbain n'est pas fonctionnel tel qu'il fut défini par le P.A de la ville, celle-ci connaît une forte pression de la circulation sur deux artères qui permettent de traverser la ville d'ouest en est et une artère permettant de joindre la partie haute à la partie basse. A l'exception de l'artère se trouvant dans la partie basse (Avenue ...) qui longe la vallée de l'oued Aoullay et qui est assez large, le reste des rues et grandes artères sont étroites et en très mauvais état.

Ces rues et routes, faisant partie de la voirie, trouvent largement leur place, dans le projet n°1 qui concerne la restructuration de la voirie de la ville.

En ce qui concerne la circulation des véhicules, il faut une régulation des flux qui s'appuie sur un réseau de signalisation (Plaques et feux de signalisation).

Localisation du projet

L'ensemble des artères de la ville



Désignation	Description
Objet	Restructuration de la circulation et du transport
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter et organiser la circulation des moyens de transports dans la ville - Faciliter le transit des transports à travers la ville - Faciliter la mobilité des moyens d'intervention dans la ville (Sécurité, interventions d'urgences des sapeurs pompiers, ambulances etc...)
Caractéristiques	Organisation des circuits de circulation en fonction des différents panneaux qui règlent la circulation urbaine
Financement	1.000.000,00 Dhs budget études
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Municipalité - Agence urbaine - Travaux publics

Projet n°4

Nature du projet : Bétonnage, carrelage des trottoirs Et goudronnage des voies.

Descriptif du projet

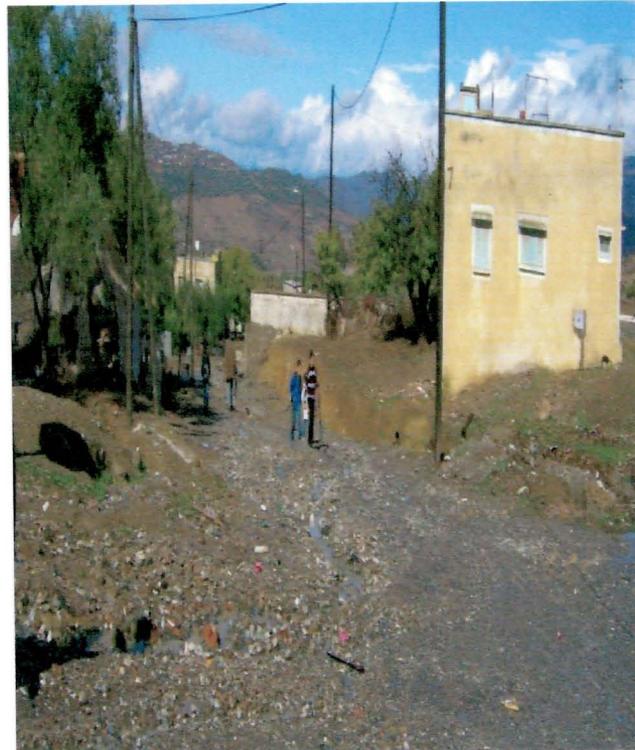
Ce projet vise l'amélioration de la qualité de la voirie de la ville. En effet, à l'exception la rue Hassan II, qui est aussi une traversée de la partie haute de la ville, le reste des rues n'est que des sentiers qui permettent l'accès à pied aux différents quartiers de la ville.

En conséquence, l'amélioration de l'image de la ville reste liée aux différentes actions à mener au niveau de la voirie. Il s'agit en effet :

- Du bétonnage des trottoirs qui longent les différentes artères quel que soit leur localisation. Les résidents de la ville doivent prendre conscience de l'importance de la réalisation de ces trottoirs, protecteurs des murs, mais aussi facilitant la circulation piétonnière et améliorant l'image des différentes rues et ruelles de la ville.
- Le carrelage des trottoirs intervient dans l'amélioration de l'aspect esthétique des trottoirs.
- Le goudronnage des rues et ruelles facilite l'accès aux véhicules, évitent l'embourbement pendant la saison des pluies dans des sols marneux glissant tout en évitant leur érosion et leur glissement.

Localisation du projet

Avenues et Rues de la ville



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Voirie : Bétonnage, carrelage des trottoirs et goudronnage des voies.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité de vie de la ville - Améliorer l'image de la ville - Faciliter la circulation dans la ville
Caractéristiques	Amélioration de l'image de la ville
Financement	12 000 000 DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - C.P. - C.R. - D.G.C.L. - A.D.P.N.

Projet n°5

Nature du projet : Renforcement des réseaux d'eau potable, D'éclairage public

Descriptif du projet	Localisation du projet
<p>Le vieillissement des réseaux d'eau potable et d'éclairage et leur insuffisance de couverture de l'ensemble du périmètre urbain de la ville pose des problèmes à savoir :</p> <p>L'intégration de tous les quartiers de la ville</p> <p>La totalité du branchement au réseau électrique n'est pas encore réalisée</p> <p>La totalité du branchement au réseau d'eau potable n'est pas encore réalisée.</p> <p>En conséquence l'attente des populations de la ville en matière d'eau potable et d'électricité n'est pas satisfaite. En plus, les capacités existantes, insuffisantes, rencontrent occasionnellement des coupures.</p>	Ensemble de la ville

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Renforcement des réseaux d'eau potable, d'éclairage public
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du réseau d'éclairage existant - Couvrir les maisons non branchées au réseau électrique - Couvrir les maisons non branchées au réseau d'eau potable
Caractéristiques	Réseaux adaptés au tissu urbain de la ville (topographie disséquée).
Financement	10.000.000,00DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ONE - ONEP - Municipalité - Province

2- VOLET ECONOMIQUE

Projet n°6

Nature du projet : Déplacement du souk vers le Champ de Tir.

<p>Descriptif du projet</p> <p>Le déplacement du souk de l'emplacement où il est actuellement, sans qu'il soit encombrant pour la ville a pour but de dégager l'espace qu'il occupe. En cet espace n'est fonctionnel qu'une fois par semaine. Un autre espace situé à la périphérie de la ville pourrait répondre à la fonction d'un souk hebdomadaire. Ainsi, la ville pourrait tirer profit du foncier non négligeable sur lequel le souk se tient actuellement (Réalisation de différents projets à caractère socio-économique ou spatial...).</p>	<p>Localisation du projet</p> <p>A choisir en concertation avec les acteurs locaux (voir projection du plan d'aménagement)</p> <p>A transférer vers le champ de tir (Terrain militaire)</p>
--	--

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Déplacement du souk : Champ de Tir.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Gain d'espace foncier- Choisir un emplacement plus adéquat à la tenue d'un souk hebdomadaire permettant des échanges commerciaux urbains et ruraux.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">- Emplacement plus adapté aux attentes des populations urbaines et rurales.- Superficie : 5 Ha
Financement estimatif	<ul style="list-style-type: none">- 10.000.000,00 DH
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- C.U- C.R.- C.P.

Projet n° 7

Nature du projet : Construction d'une gare routière

Descriptif du projet

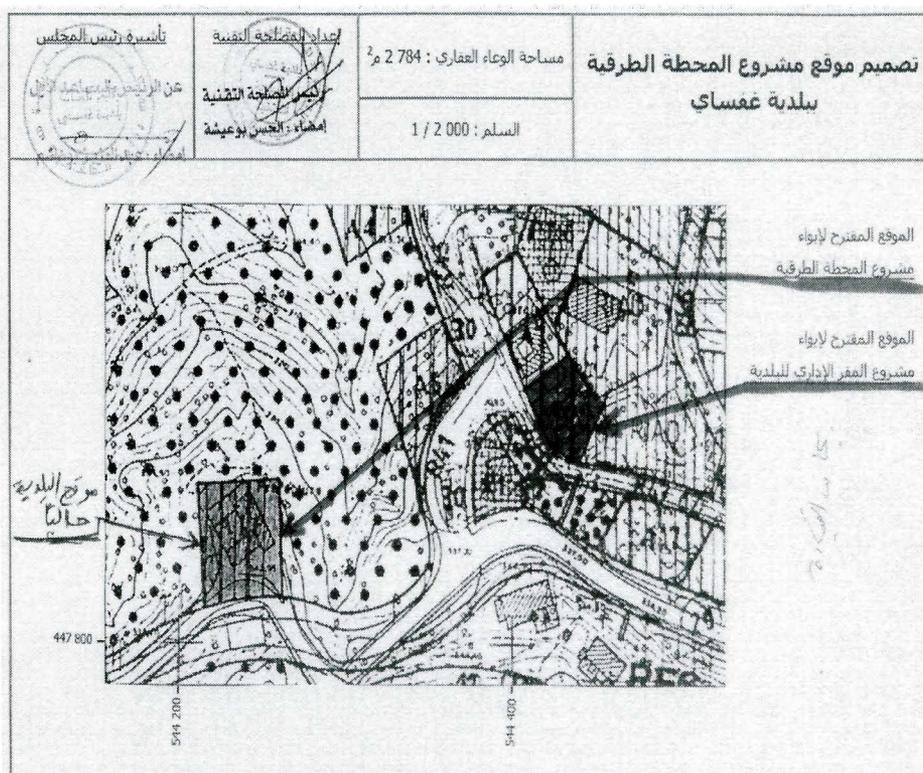
La construction d'une halte routière dans un endroit déterminé permet de maîtriser la circulation des moyens de transports en commun. Il évitera ainsi l'anarchie que connaît ce type de transport tout en contrôlant (au sein de la ville) les transports clandestins.

Par ailleurs, cette halte assurera une sécurité d'une part, aux voyageurs et d'autre part à l'ordre public puisque le site sera facile à maîtriser par les différents intervenants en terme de sécurité publique.

Enfin, la halte routière peut générer un certain nombre d'activités économiques dont les retombées sont bénéfiques sur les plans socio-économiques.

Localisation du projet

Emplacement de l'actuelle Municipalité



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'une gare routière
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Regroupement des différents moyens de transport public - Contrôle des activités générées par la halte routière - Organisation des flux de transports - Sécurité des voyageurs.
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Foncier : Domaine privé d'Etat - T F : 11678/F - Superficie : 2 800 m2
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût estimatif : 5 000 000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Région - province - C.U - F E C - A. P. D. N. - D.G.C.L.

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'un centre commercial
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité des structures commerciales - Accroître les services commerciaux des citoyens - Accroître les revenus de la municipalité
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Foncier : Domaine privé d'Etat - T F : 18 540/F - Superficie : 2 500 m²
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût : 7 000 000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Région - province - C.U - F E C - A. P. D. N. - D.G.C.L.

Projet n° 9

Nature du projet : Construction d'un complexe artisanal et d'un complexe culturel.

<p>Descriptif du projet</p> <p>La construction d'un complexe artisanal peut promouvoir le savoir faire local et régional comme il peut créer l'emploi aux personnes ayant un métier à caractère artisanal.</p> <p>En fonction de la promotion qu'on peut y réaliser, il peut regrouper plus d'un métier (Travaux de laine, de cuir, de bois etc...).</p> <p>Il constituera une vitrine du savoir faire artisanal des populations urbaines et rurales.</p> <p>Les différents produits d'un tel centre artisanal peuvent attirer les touristes et faire partie de l'image de la ville.</p> <p>C'est enfin une source de revenus pour les artisans qui y travaillent et pour l'économie de la ville toute entière.</p>	<p>Localisation du projet</p> <p>A définir en concertation avec la délégation de l'artisanat</p>
--	---

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'un complexe artisanal et d'un complexe culturel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir l'artisanat local et régional- Promouvoir les activités culturelles localement et régionalement.- Promouvoir le tourisme- Améliorer l'image touristique de la ville- Promouvoir une association des artisans de la ville
Caractéristiques	Complexe adapté aux types d'activités artisanales locales et régionales.
Financement	5.000.000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Ministère de l'artisanat- Ministère du tourisme

Projet n° 10

Nature du projet : Construction d'un abattoir municipal

<p>Descriptif du projet</p> <p>La construction d'un abattoir municipal permet d'améliorer le système des abattages et des rejets liquides. Il permettra de réglementer les abattages en évitant les abattages sauvages et anarchiques dont les impacts négatifs sont nombreux : Abattages des animaux malades et commercialisation des viandes non comestibles.</p> <p>Sur le plan environnemental, l'abattoir permettra de maîtriser les rejets liquides et solides des abattages. Equipé en eau potables et en électricité, il permettra la propreté des viandes et leur conservation par le froid.</p>	<p>Localisation du projet</p> <p>Dans le champ de tir (terrain militaire), à proximité du souk</p>
--	---

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'un abattoir municipal
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle des abattages- Contrôles de rejets liquides et solides des abattages- Assurer la qualité des viandes par leur contrôle sanitaire.
Caractéristiques	Tenir compte des conditions d'hygiène et de la pollution.
Financement	<ul style="list-style-type: none">- 4.000.000,00 DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Ministère de la santé- Province

Projet n° 11

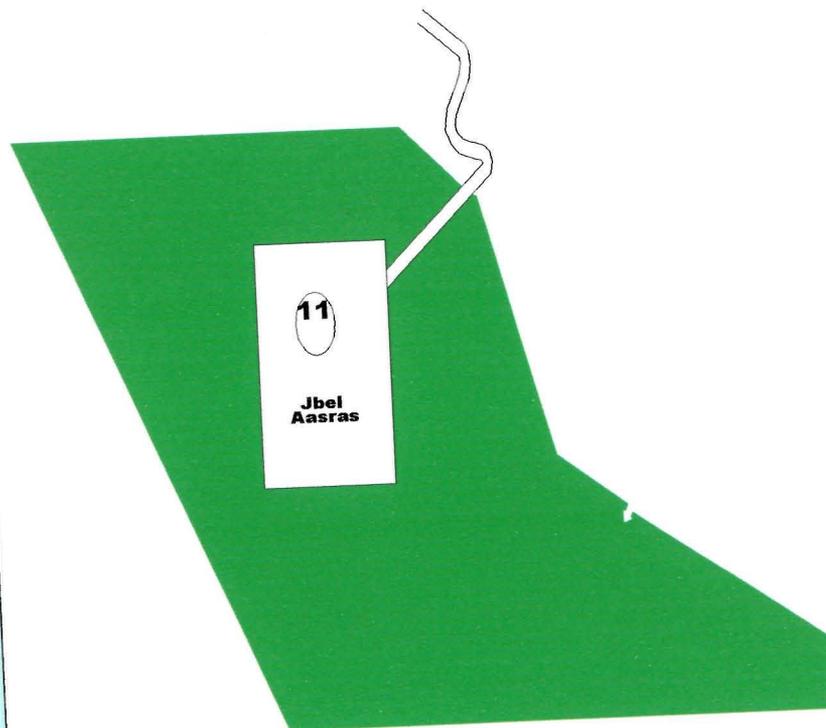
Nature du projet : Mise en place des structures touristiques

Descriptif du projet

Le site, le paysage montagnard, la proximité du plus grand barrage du Maroc, la forêt et les réserves de chasse constituent des atouts encourageants voir même nécessaire pour promouvoir les activités touristiques de montagnes ; mais encore faut il leur offrir les structures touristiques nécessaires. En effet, il est inconcevable de voir Ghafsai sans hôtel, alors qu'il y en avait pendant la période du protectorat. Aussi, un hôtel, une auberge un restaurant de qualité devraient exister dans cette ville. A cela, il faudrait ajouter des efforts de publicité sur un site Web pour mieux faire connaître les avantages touristiques de la ville et sa région.

Localisation du projet

Le sommet du Jbel Aasras convient à ces structures touristiques
(Au milieu du périmètre urbain)



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Mettre en place des structures touristiques
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le tourisme- Promouvoir l'artisanat local et régional- Promouvoir l'image de la ville et son environnement montagnard.
Caractéristiques	Construction d'hôtel Construction de gîtes, maison d'hôte.
Financement	4.000.000,00 DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Ministère du Tourisme- Initiatives privées

3-VOLET SOCIAL

Projet n° 12

Nature du projet : Création de centres de santé de quartiers

Descriptif du projet

Pour éviter la surcharge de l'hôpital de la ville de Ghafsai qui supporte la pression humaine en provenance de la ville et de sa région, la création des centres de santé de quartiers devient nécessaire. Ils offriront les premiers services de soin urgents et rapides aux populations des quartiers de la ville. Ils peuvent aussi accueillir en cas de nécessiter les patients des communes rurales voisines de la ville.

Localisation du projet

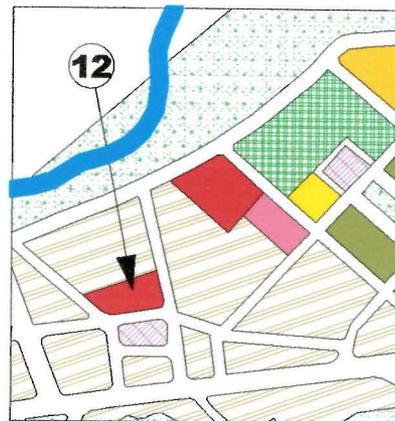
-Dans la parcelle prévue pour les services publics dans le lotissement

D'oued El Makhazine



-Au Nord de la Route Principale

Fès-CR RATBA



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Création de centres de santé de quartiers
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Offre de soins de proximité- Alléger la pression humaine sur l'hôpital de la ville
Caractéristiques	Centres de santé de quartiers
Financement	3.000.000,00 DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Ministère de la santé-INDH

Projet n° 13

Nature du projet : Construction de nouvelles unités scolaires (Lycée, collège, école primaire) et Construction d'un institut de technologie appliquée (I.T.A.)

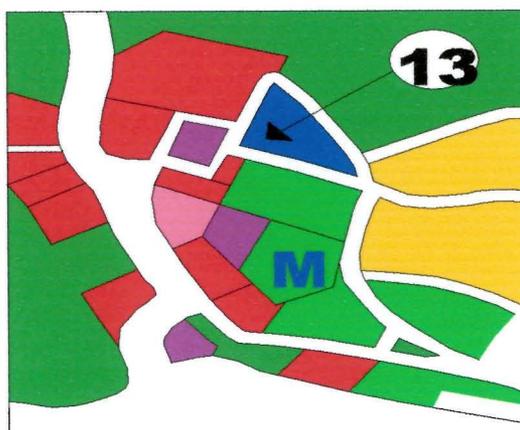
Descriptif du projet

La construction des structures d'enseignement et de formation s'inscrit dans une stratégie de développement de la ville qui s'agrandira dans les années à venir (accroissement naturel de la ville, exode rural) et qui posera des problèmes de scolarisation. En effet le nouveau programme d'urgence lancé par le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique insiste sur l'obligation de l'enseignement jusqu'à 15 ans. En conséquence, les écoles primaires et les collèges connaîtront des surcharges d'effectifs. Ce phénomène, déjà existant constitue un des problèmes de l'échec et de l'abandon scolaire.

Par ailleurs, par sa position dans la région, Ghafsai a besoin de la construction d'un Institut de Technologie appliquée (ITA) qui répondra à plusieurs attentes des jeunes en quête d'apprentissage d'un métier.

Localisation du projet

Ecoles prévues dans les emplacements E4 et E5 (Voir plan d'aménagement)



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction de nouvelles unités scolaires (Lycée, collège, école primaire) et Construction d'un institut de technologie appliqué (I.T.A.)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les structures d'enseignement - Eviter les surcharges de classes - Eviter l'abandon scolaire - Création d'une formation professionnelle
Caractéristiques	Il s'agit d'établissements scolaires équipés
Financement	4.000.000,00 DHs Superficie : de 4000 à 5000 m2
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Education Nationale - OFPPT. - INDH

Projets n°14 et 15

- Nature des projets :** - 14 Construction de Dar Taliba
- 15 Construction de Dar Talib

Descriptif du projet

Dans une ville comme Ghafsai où la part des jeunes est assez importante, il est justifié d'offrir à ces jeunes de structures d'occupation fructueuses pour éviter leur délinquance. Dar Taliba et Dar Talib, sont des institutions généralisée à travers les villes du pays répondent aux attentes des jeunes filles et des jeunes garçons pour y organiser des activités socio-culturelles constructives, voire même y faire l'apprentissage des métiers adéquats au sexe féminin et masculin en général.

Localisation des projets



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'une maison d'étudiante
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les activités socio-culturelles féminines - Renforcer les équipements sociaux
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie : 2 800 m²
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût : 3 000 000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Région - province - C.U - F E C - A. P. D. N. - D.G.C.L. - INDH

Projet n°16

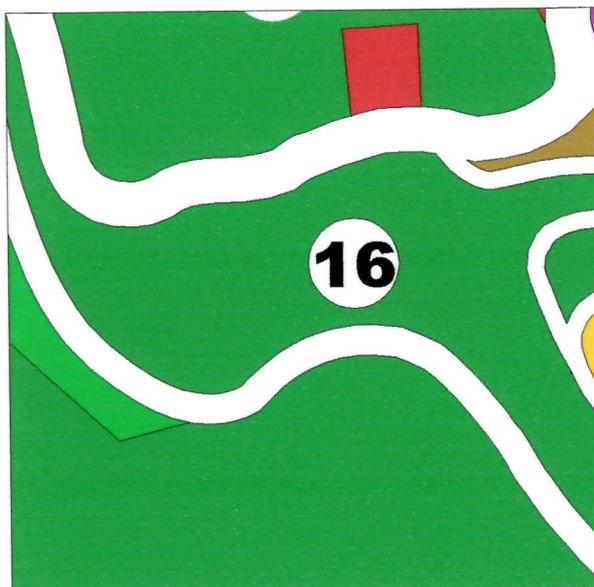
Nature du projet : Construction d'un centre de protection civile

Descriptif du projet

Un centre de protection civile, équipé, est à recommander vivement pour plus d'une raison. La ville de Ghafsai se trouve dans un contexte topographique disséqué où l'accès est difficile en cas d'incendie ou de cataclysme naturel quelconque (glissement de terrain, inondation etc...) nécessite effectivement un centre de protection civile équipé et doté de personnel capable d'intervenir dans des situations d'urgence précitées.

Il faut ajouter au contexte de la ville, son environnement boisé de forêt de résineux facilement inflammable. En cas d'incendie forestier, l'existence de centre de protection civile sera certainement très utile.

Localisation du projet



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'un centre de protection civile
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer la protection civile- Assurer la sécurité- Intervenir en cas de cataclysmes
Caractéristiques	Renforcer l'établissement pour répondre aux attentes de la population .
Financement	1.000.000,00 DHs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- INDH

Projets n° 17

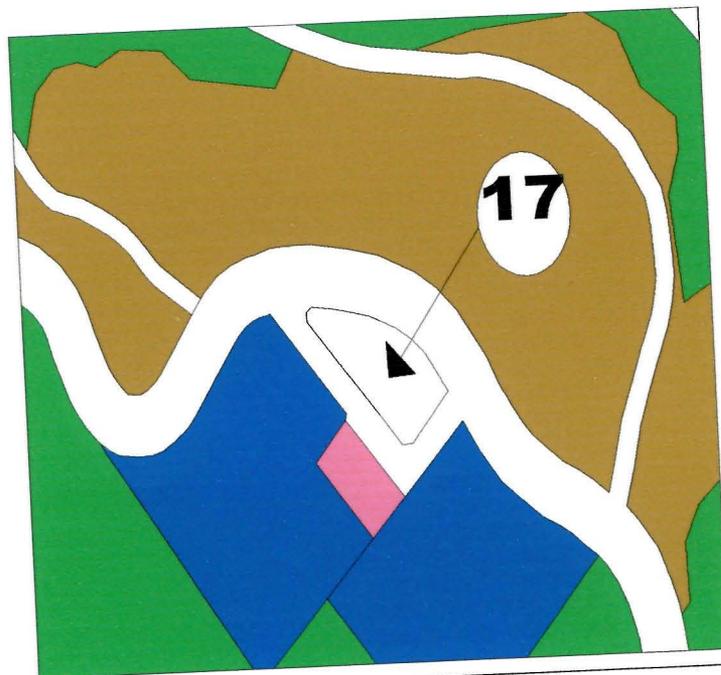
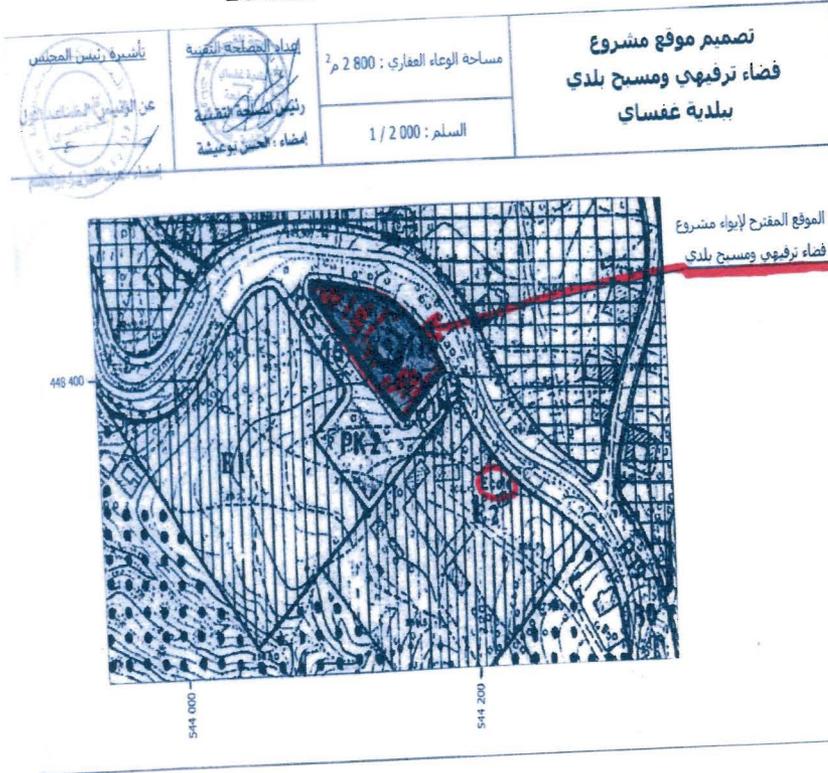
Nature des projets : Construction d'un espace récréatif et piscine municipale à ciel ouvert

Descriptif des projets

Les structures sportives sur lesquelles insistent les attentes de la population et de leurs représentants élus sont :

1/ Piscine municipale et espace récréatif

Localisation des projets



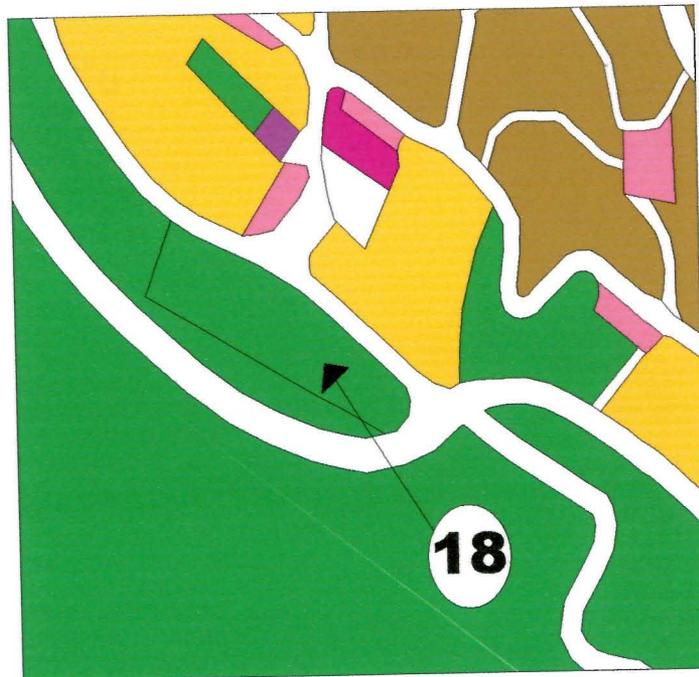
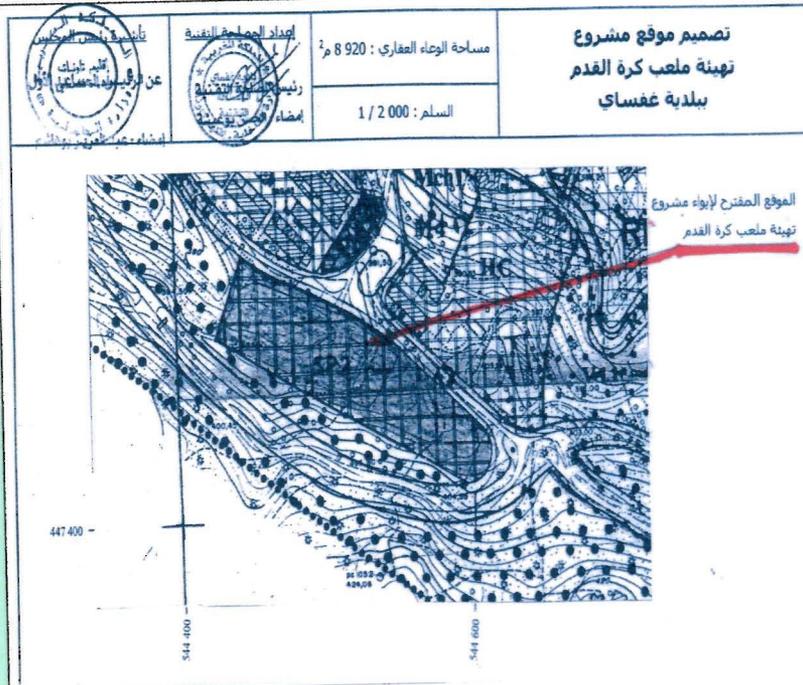
Projets n° 18 Construction d'un Stade de foot-ball

2/ Un terrain de sport (Foot Ball et athlétisme)

Ces deux structures sportives ont un intérêt vital pour les populations et surtout pour les jeunes.

Ces structures pourront engendrer plusieurs activités sportives et socio-culturelles dans la ville.

En plus, ces structures sportives pourront faciliter la mise en place de clubs sportifs. Elles pourront également fournir un appui financier pour les recettes de la municipalité



Fiche synoptique : Espace récréatif et piscine

Désignation	Description
Objet	Construction d'un espace récréatif et une piscine municipale à ciel ouvert.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des structures sportives de proximité - Promouvoir les activités sportives et socio culturelles - Renforcer les revenus de la Municipalité
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements sociaux - Superficie : 3 000 m²
Financement	7 000 000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - C U - C.P. - C.R. - F E C - A P D N - D.G.C.L. - INDH

Fiche synoptique : Terrain de Foot Ball

Désignation	Description
Objet	Aménagement et mise à niveau du terrain de foot ball existant.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir des structures sportives de proximité - Promouvoir les activités sportives et socio culturelles - Renforcer les revenus de la Municipalité
Caractéristiques	Equipements sociaux <ul style="list-style-type: none"> - Foncier : Domaine privé d'Etat - T F : 2298/F
Financement	<ul style="list-style-type: none"> - Coût : 5 000 000,00 Dhs
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - C.P. - C.R. - D.G.C.L. - INDH

Projet n°19

Nature du projet : Construction d'une salle couverte

Descriptif du projet

La construction d'une salle couverte à vocation culturelle, renforcera les équipements sociaux de la ville.

Cette salle offrira un lieu équipé pour l'organisation de différentes festivités officielles (Organisation de fêtes nationales) et même privées (en location pour l'organisation des fêtes de mariages par exemple).

Ce sera également un lieu d'organisation de colloques, journées d'études, de concerts musicaux, de soirées théâtrales, d'expositions

Une partie de cette salle pourrait être l'objet d'une bibliothèque, musée, salle d'exposition...

Localisation du projet



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'une salle couverte
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les structures culturelles de la ville - Dynamiser les activités socio culturelles de la ville.
Caractéristiques	Salle multifonctionnelle Superficie : 2500 m ²
Financement	8 000 000 Dh
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - C.U - C.P. - C.R - DGCL - Ministère de la culture - INDH

Projet n°20

Nature du projet : Rénovation de l'habitat à caractère rural existant à l'intérieur du périmètre urbain de la ville.

Descriptif du projet

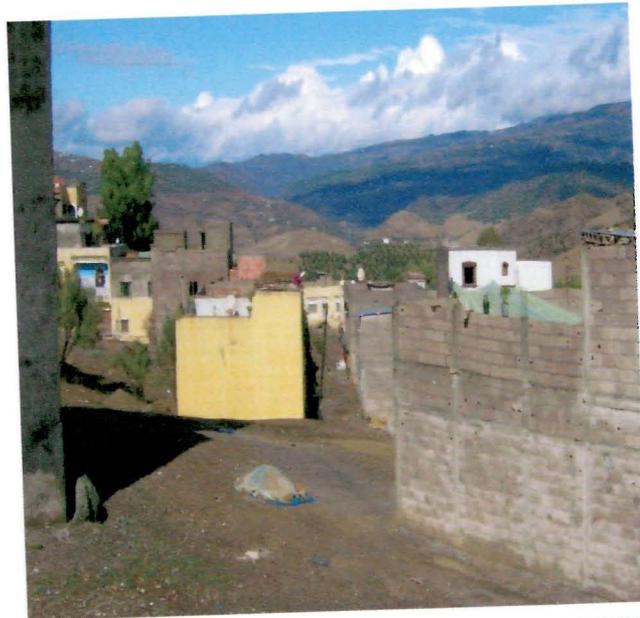
L'un des principaux caractères frappant de l'habitat à Ghafsai est son hétérogénéité. Il exprime son évolution dans le temps. En effet, aux quelques constructions de type colonial, l'habitat à caractère rural qui autrefois entourait les constructions coloniales précitées s'est ajouté d'une manière anarchique des habitations de type marocain (maison individuelles, immeubles...). Par conséquent, il est d'urgence d'améliorer le cadre bâti de la ville. Plus urgent encore est de réhabiliter et de rénover l'ensemble des maisons à caractère rural éparpillé par-ci par-là dans le paysage urbain de la ville.

Ce projet s'inscrit dans ce qui se réalise actuellement.

Continuation des actions entreprises par Al Omrane.

Localisation du projet

Les quartiers périphériques
Et l'habitat à caractère rural



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Rénovation de l'habitat à caractère rural existant à l'intérieur du périmètre urbain de la ville.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Restructuration de l'habitat sous-intégré- Rénovation de l'habitat ancien- Réhabilitation de l'habitat à caractère rural- Amélioration du cadre bâti de la ville
Caractéristiques	Il s'agit d'actions de restructuration et de rénovation De l'habitat.
Financement	A déterminer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- Agence urbaine- Bénéficiaires- Ministère de l'habitat- INDH

Projet n° 21

Nature du projet : Poursuite de la réalisation des équipements publics prévus par le P.A.

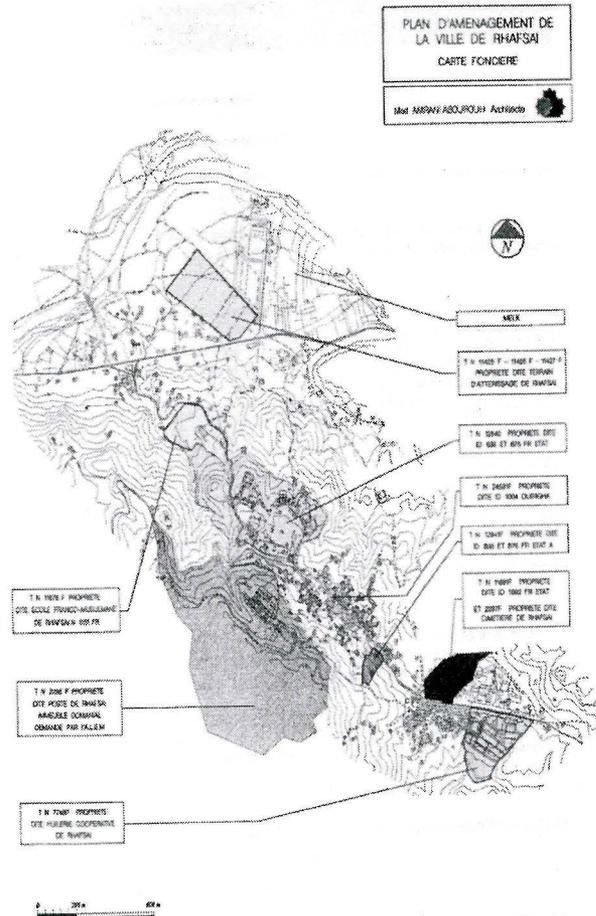
Descriptif du projet

Quelque soit les insuffisances du P.A de la ville de Ghafsai, il s'y trouve un certain nombre de recommandations concernant les équipements publics à réaliser. Ceux-ci ne le sont pas, aussi faut-il s'attacher à leur réalisation le plus vite possible. Leur réalisation serait bénéfique dans la mesure où ils auront un impact sur le déroulement du développement de la ville, en facilitant d'une part, la mise en place des nouveaux projets et en améliorant la qualité de l'image de la ville d'autre part.

Ce projet s'inscrit dans ce qui se réalise actuellement.

Localisation du projet

Voir le P.A de la ville



Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Poursuite de la réalisation des équipements publics prévus par le P.A.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Respecter les recommandations du P.A- Combler le déficit urbain en matière des équipements publics
Caractéristiques	Il s'agit des actions proposées dans le P.A et qui n'ont pas été réalisées.
Financement	A déterminer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- Les différentes institutions publiques et semi publiques en place dans la ville.- INDH

4- VOLET ENVIRONNEMENTAL

Projet n°22

Nature du projet : Aménagement d'une décharge publique

<p>Descriptif du projet</p> <p>La décharge publique des ordures à Ghafsai a connu des déplacements. Des bordures de l'oued Aoulay, elle fut transférée vers un espace boisé. Telle qu'elle existe actuellement, elle ne remplit pas les normes requises en matière de dépôt urbain. A ciel ouvert, les ordures sont jetées au milieu de la forêt, le vent et les ruissellements d'eau de pluies les éparpillent tout azimut.</p> <p>Le plastique, difficilement dégradable constitue le mal des déchets solides de l'époque actuelle. Difficile à immobiliser et à maîtriser, il pollue le paysage naturel des environs des villes.</p> <p>Dans ce contexte, la réalisation d'une décharge publique dans un espace adéquat, avec des normes et des moyens capables de maîtriser les déchets solides et éviter les écoulements et les infiltrations des liquides polluants des déchets est d'une urgence primordiale. La protection environnementale en dépend.</p>	<p>Localisation du projet</p> <p>(le choix du site doit être déterminé en concertation avec l'Agence du Bassin du Sebou et doit faire l'objet d'une étude par le service concerné)</p>
---	---

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Aménagement d'une décharge publique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Maîtrise des déchets solides et liquides- Lutte contre les risques de pollution des ressources aquifères- Préserver la qualité de l'environnement
Caractéristiques	Il s'agit du choix adéquat pour le dépôt des ordures de la ville (enfouissement, incinération et tri...)
Financement	A déterminer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- ONEP- Agence hydraulique

Projet n°23

Nature du projet : Mise en œuvre d'un Schéma Directeur d'assainissement Intégrant une station d'épuration des eaux usées

Descriptif du projet

Le réseau d'assainissement existant actuellement dans la ville de Ghafsai ne couvre pas l'ensemble de l'espace urbain de la ville. Le réseau existant est ancien, vétuste, délabré. Aussi, ce qui existe nécessite une mise à niveau alors que le reste des quartiers de la ville dépourvus de réseau d'assainissement évacuent leurs eaux usées à ciel ouvert ou en utilisant les fosses septiques. Dans ces derniers cas la situation n'est pas rassurante. En effet, les fosses septiques ne sont pas étanches et les infiltrations polluent tous les constituants du sous sol, alors que les écoulements superficiels des eaux usées dégagent des odeurs nauséabondes.

La réalisation du réseau d'assainissement de la ville doit faire l'objet de la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement, qui est lui-même un projet d'étude à réaliser au préalable.

Actuellement, en l'absence d'une station d'épuration des eaux usées à quoi s'ajoute un réseau d'assainissement des eaux usées, ces dernières sont évacuées par les habitants de la ville vers oued Aoulay qui constitue un exutoire naturel d'évacuation.

Aux déchets solides s'ajoutent les déchets liquides qui polluent l'oued Aoulay qui lui-même se jette dans les eaux du barrage Al Wahda.

En conséquence, la construction d'une station d'épuration s'impose d'une manière urgente pour éviter les conséquences néfastes de la pollution hydrique en particulier et environnementale en général.

Localisation du projet

Ensemble de la ville



La station d'épuration

Le choix de son site dépend de
l'Agence du Bassin de l'oued Sebou

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction d'un réseau d'assainissement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Lutte contre les risques de pollution- Améliorer la qualité de vie
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">- Achever l'établissement du réseau d'assainissement pour l'ensemble de la ville.
Financement	A déterminer
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- ONEP

Projet n°24

Nature du projet : Elaboration d'une étude de protection de la ville contre les inondations et mesures de protection contre les inondations.

Descriptif du projet

Le site topographique de la ville de Ghafsai, en flanc de montagne et à proximité du lit d'oued Aoulay est en permanence menacé d'inondation. En effet, la partie de la ville construite sur le versant nord du Jbel Aasras est traversée par des « saignées » des talwegs qui inondent la ville pendant les périodes de pluies. Certaines rues qui suivent le sens de la pente de la montagne sont devenues des exutoires des eaux de ruissellement superficielles.

Dans la partie basse de la ville, l'oued Aoulay ne cessera d'éroder la plaine de la rive droite. L'érosion fluviale sera plus forte et se fera plus rapidement pendant les périodes de crues.

Ainsi, des mesures de protection contre les inondations, aussi bien dans les talwegs profonds traversant la ville de l'amont du flanc de montagne vers l'aval, que le long de la rive droite de l'oued Aoulay, là où il est menaçant pour la ville, sont importantes à réaliser.

Localisation du projet

Le long de la rive de l'oued Aoulaï et dans les différents talwegs qui traversent la ville

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Construction de digues de protection contre les inondations
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Lutte contre les inondations- Protection des lits de talwegs- Protection du lit d'oued Aoulaï
Caractéristiques	Il s'agit de construction en pierres et béton armé pour éviter le débordement de l'oued Aoulaï et des ravins provenant du Jbel Aasras.
Financement	A déterminer dans le cadre d'une convention avec l'Agence du Bassin du Sebou.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- C.U- C.R- Agence hydraulique du Bassin du Sebou- Communes rurales limitrophes- Province

Projet n°25

Nature du projet : Protection et entretien des zones forestières (Forêt Jbel Aasras)

Descriptif du projet

La forêt de pins de Jbel Aasras, résultat d'efforts louables, léguée par les anciens habitants du début du siècle dernier à la ville, doit être protégée et entretenue par les responsables et la population actuelle de la ville.

Elle constitue un facteur environnemental positif de la ville. Tout en faisant partie du paysage montagnard de la ville, elle peut avoir sa place dans l'image touristique de la ville et de sa région.

A sa protection et son entretien, on pourrait y rajouter des aménagements adéquats pour en faire un parc forestier, qui amélioreront les conditions de vie de la population urbaine, en offrant un espace de promenade, de détente et d'agrément

Localisation du projet

Jbel Aasras

Projet n°26

Nature du projet : Lutte contre l'érosion des versants avec reboisement

<p>Descriptif du projet</p> <p>De par son site et sa localisation géographique, la ville de Ghafsai se trouve dans une région appartenant aux basses montagnes rifaines et pré-rifaines caractérisées par un sol marneux, argilo marneux très instable en cas de saturation en eau. Aussi, tous les types d'érosion superficielle y sont constatés (Glissement de terrain, décrochements de versants etc...).</p> <p>Le Projet DERRO, mis en place à la fin des années soixante du siècle dernier dans le Rif, puis généralisé, ne cesse de réaliser des actions de lutte contre l'érosion. La ville de Ghafsai et sa région doivent continuer de lutter contre l'érosion des versants en augmentant la cadence des reboisements des versants fragiles et fragilisés par l'érosion.</p>	<p>Localisation du projet</p> <ul style="list-style-type: none">- Les versants nord du Jbel Aasras- Le lit de l'oued Aoulai
--	---

Fiche synoptique

Désignation	Description
Objet	Lutte contre l'érosion des versants avec reboisement
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Protection des versants- Protection des écosystèmes menacés par l'érosion
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">- Construction de terrasses- Reboisement forestier
Financement	A déterminer (Actions du DERRO)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Municipalité- Province- Eaux et Forêts

CONCLUSION : RECOMMANDATIONS

Les recommandations

Il est certainement judicieux d'insister dans cette conclusion sur un certains nombre de recommandations liées à chaque ensemble de projets :

1/ Les projets à caractère spatial

- Le caractère encore rural d'une grande partie du P.A de la ville de Ghafsai impose la maîtrise des extensions du bâti, afin d'éviter d'amplifier l'habitat sous intégré et l'adjonction de nouveaux douars ruraux sous équipés.
- Amélioration de la qualité du tissu urbain.
- Accorder un intérêt à la qualité des infrastructures, équipements, espaces publics pour améliorer le paysage urbain.
- Associer la population au niveau des quartiers et impliquer les structures associatives pour participer à la prise en charge des intérêts de la ville et veiller à la qualité de son image.

2/ Les projets à caractère économique

- Seul centre urbain de cette zone montagneuse du versant sud du rif central, Ghafsai doit réaliser sa promotion vers un pôle économique régional viable. Pour réussir une telle place et une telle fonction, elle doit posséder toutes les activités économiques nécessaires.
- Intégrer les activités industrielles comme l'agro alimentaire et l'artisanat.
- Encourager l'investissement en offrant les structures d'accueil à caractère économique adapté à la demande.
- Favoriser la diversification des activités économiques en mettant en place des structures d'accueil modernes capables de tirer le secteur économique vers le haut.
- Intégrer le tourisme de montagne dans la diversification des activités économiques, en implantant des structures d'accueil et en développant une image touristique propre à Ghafsai et sa région.

3/ Les projets de type social

Etant donné la grande diversité des secteurs sociaux, il est nécessaire de faire des choix pertinents capables de revaloriser et de réaliser une plus-value dans la vie sociale des habitants de la ville et sa région. Ainsi, les projets proposés dans le domaine social peuvent susciter les recommandations suivantes :

- Accorder un grand intérêt à l'enseignement et à la formation professionnelle.
- Accorder un intérêt aux services publics de proximité qui peuvent intervenir dans le marché de travail et de la culture urbaine.
- Appuyer les projets de restructuration et de relogement concernant l'habitat à caractère rural des équipements socio collectifs de proximité pour rattraper la déficience urbaine sur le plan social.
- Sur le plan religieux et culturel, il faudrait augmenter le nombre de mosquées ; au moins réaliser celles qui ont été prévues dans le P.A de la ville. Il est également recommandé de réaliser l'extension du cimetière actuel et d'en ouvrir un autre.

4/ Les projets environnementaux

Actuellement les problèmes environnementaux ont acquis des dimensions problématiques. Aussi, les efforts à fournir dans le domaine de l'environnement incitent à recommander :

- Penser en terme de stratégie globale de protection environnementale
- Etre conscient que l'agrandissement progressif de la ville doit être suivi d'une vigilance à l'égard de la protection de l'environnement.
- Sensibilisation sans cesse continue de la population pour réussir les actions environnementales.

Enfin, il est nécessaire de recommander la concertation continue et responsable entre tous les acteurs intervenant en matière de développement, afin de trouver des solutions adéquates au problème du foncier dans la ville de Ghafsaï. Il est aussi nécessaire d'intéresser plusieurs sources de financements au projet de développement de la ville.

Ce sont là deux facteurs essentiels et primordiaux dans la réalisation de tout projet de développement de ville.

ANNEXES

ANNEXE 1

LISTE DES PROJETS

Volet Spatial

- Projet n°1** : Restructuration de la voirie urbaine et son intégration dans le réseau provincial et régional
- Projet n°2** : Création et aménagement des espaces verts, places et parking Publics
- Projet n°3** : Restructuration de la circulation et du transport
- Projet n°4** : Bétonnage, carrelage des trottoirs et goudronnage des voies
- Projet n°5** : Renforcement des réseaux d'eau potable, d'éclairage public

Volet économique

- Projet n°6** : Déplacement du souk vers le Champ de Tir
- Projet n°7** : Construction d'une gare routière
- Projet n°8** : Construction d'un centre commercial
- Projet n°9** : Construction d'un complexe artisanal et d'un complexe culturel
- Projet n°10** : Construction d'un abattoir municipal
- Projet n°11** : Mise en place des structures touristiques

Volet social

- Projet n°12** : Création de centres de santé de quartiers
- Projet n°13** : Construction de nouvelles unités scolaires (Lycée, collège, école primaire) et Construction d'un institut de technologie appliqué (I.T.A.)
- Projets n°14 et 15** : Construction de Dar Taliba, Construction de Dar Talib
- Projet n°16** : Construction d'un centre de protection civile
- Projet n°17** : Construction d'un espace récréatif et piscine municipale à ciel ouvert
- Projet n°18** : Construction d'un Stade de foot-ball
- Projet n°19** : Construction d'une salle couverte
- Projet n°20** : Rénovation de l'habitat à caractère rural existant à l'intérieur du périmètre urbain de la ville
- Projet n°21** : Poursuite de la réalisation des équipements publics prévus par le P.A

Volet environnemental

- Projet n°22** : Aménagement d'une décharge publique
- Projet n°23** : Mise en œuvre d'un Schéma Directeur d'assainissement Intégrant une station d'épuration des eaux usées
- Projet n° 24** : Elaboration d'une étude de protection de la ville contre les inondations et mesures de protection contre les inondations
- Projet n°25** : Protection et entretien des zones forestières (Forêt Jbel Aasras)
- Projet n°26** : Lutte contre l'érosion des versants avec reboisement

ANNEXE 2

CARTE DE SYNTHÈSE ET LOCALISATION DES PROJETS

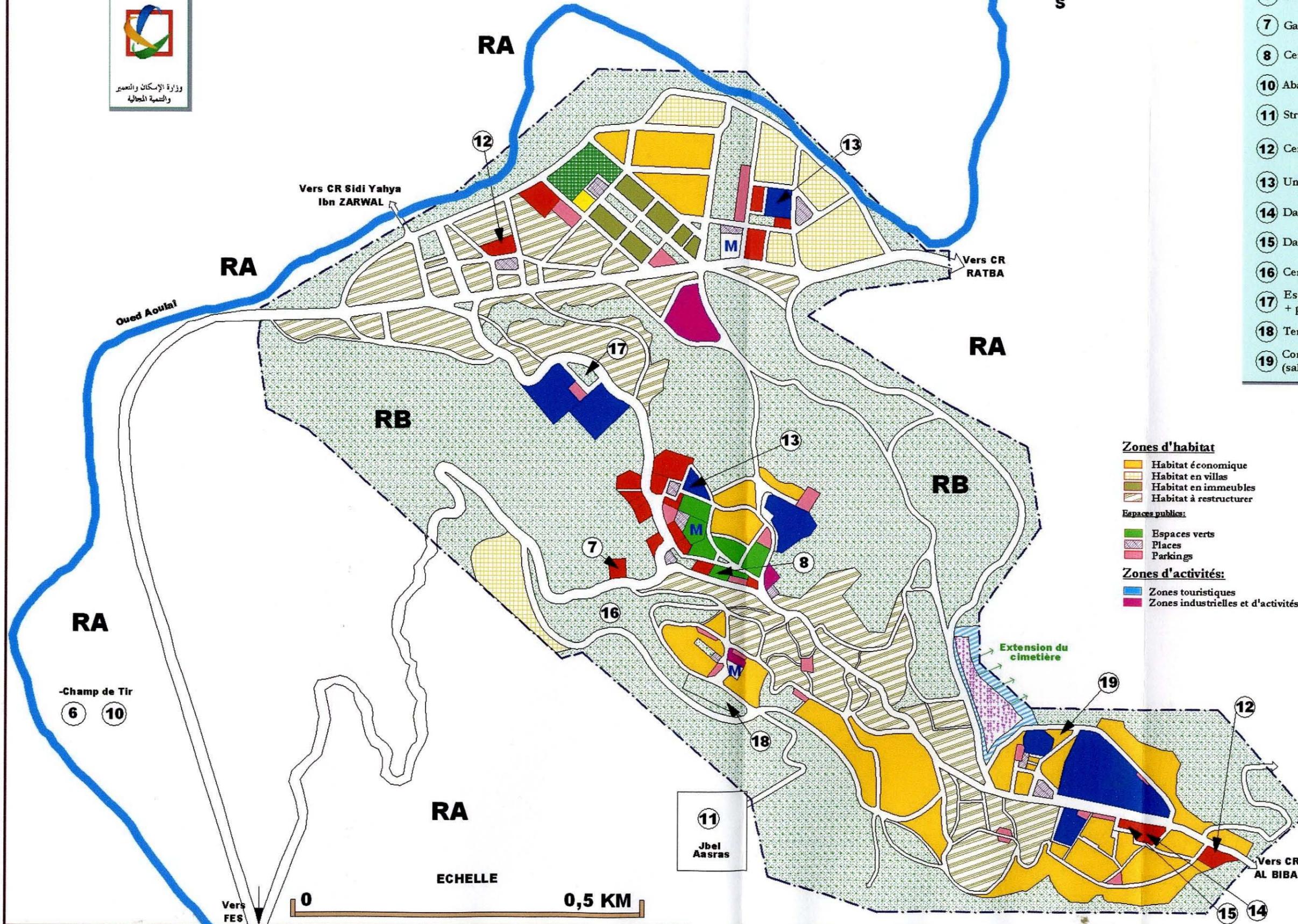


CARTE DE GHAFSAI LOCALISATION DES PROJETS



LOCALISATIONS DES PROJETS

- 6 Souk
- 7 Gare Routière
- 8 Centre Commercial
- 10 Abattoire
- 11 Structures touristiques
- 12 Centre de Santé
- 13 Unités Scolaires
- 14 Dar Taliba
- 15 Dar Talib
- 16 Centre de Protection Civile
- 17 Espace récréatif + piscine municipale
- 18 Terrain de Football
- 19 Complexe Culturel et sportif (salle couverte de sports)



Zones d'habitat

- Habitat économique
- Habitat en villas
- Habitat en immeubles
- Habitat à restructurer

Espaces publics:

- Espaces verts
- Places
- Parkings

Zones d'activités:

- Zones touristiques
- Zones industrielles et d'activités

Equipements publics

- Enseignements:
- Socioculturels
- Sportifs
- Autres

Zones naturelles:

- Zones de boisement
- Zones agricoles
- Servitudes non aedificandi

Lieux de culte:

- Mosquées
- Cimetières